



Guide pratique

Fleurs, arbres et arbustes
du Nord-Est de la France

Tome 1

Tome 1 Choisir les plantes

(légendes des pictogrammes

Exposition :

- ombre ● mi-ombre ○ plein soleil

Vitesse de croissance :

- faible ↗ moyenne ↑ forte

Hauteur : ⚡

Feuillage :

- 🍂 marcescent 🌿 persistant

Intérêt pour la faune :

- 🐦 oiseaux 🐝 mellifère 🦋 insectes
- 🐾 grands mammifères 🐹 petite faune

Conduite possible* :

- cépée 🌿 têtard 🌿

Multiplication : ☒

S = semis, B = bouturage, D = division
G = greffe, M = marcottage

Plante ou fruits toxiques : ⚠

Les mois de floraison et de fructification
sont indiqués en chiffres romains

Couleur de floraison : ■, ■, ■ ...

*Les conduites en cépée ou en têtard sont mentionnées
uniquement pour les espèces qui supportent ce genre
de taille. Le maintien d'un port libre est cependant
recommandé pour l'ensemble des espèces présentées

Quels sols sous nos pieds ? p 2

Attention, plantes protégées ! p 4

• Dans les bois, les forêts p 6

Liste des plantes p 8 à 13

• Belles mais invasives p 14

• En lisière et en haie p 16

Liste des plantes p 18 à 25

• Les fruits sauvages p 26

• Dans les champs, les friches
et les prés p 28

Liste des plantes p 30 à 35

• Des plantes qui soignent
les plantes p 36

• Près de l'eau p 38

Liste des plantes p 40 à 43

• Dans les rocailles, les murets,
les éboulis p 44

Liste des plantes p 46 - 47

Index des plantes citées
dans ce guide

Lexique

Pour trouver les plantes
et en savoir plus...

Bibliographie

Remerciements

le Parc naturel régional de Lorraine

Un relief de côtes ainsi que d'importantes plaines argileuses (la plaine de la Woëvre, le Pays des Etangs) reconnues pour leur intérêt écologique et paysager font la richesse du territoire.

Le Parc travaille à la connaissance et à la protection de ces zones humides : étangs, mares, prairies, cours d'eau, mares salées, marais alcalins, forêts humides de plaine. Sur les reliefs, il s'attache à préserver et valoriser de nombreux vergers et pelouses calcaires.



le Parc naturel régional des Vosges du Nord

Frontalier avec l'Allemagne, son territoire est constitué de grandes surfaces de forêts : pinèdes, aulnaies, frênaies-éablières. D'autres milieux tels que les prairies de vallons, les vergers, les pelouses calcaires et sableuses, les falaises, les landes, les marais et tourbières présentent une grande qualité biologique. Le Parc participe à leur préservation grâce notamment à l'existence de réserves naturelles et de son label Réserve de Biosphère.

le Parc naturel régional des Ballons des Vosges

D'une très grande superficie, il se caractérise par la présence de chaumes d'altitude, de forêts montagnardes ou de plaines, de tourbières, de lacs, de collines calcaires. Ces paysages de moyenne montagne sont également marqués par des falaises et éboulis, de nombreux cours d'eau et des prairies humides étagées de 300 à 1 200 mètres. Le Parc participe au maintien de paysages diversifiés et de qualité à travers le soutien d'initiatives locales, la gestion de sites protégés et la promotion d'un tourisme durable.

Mieux connaître les plantes de nos régions pour favoriser la biodiversité et préserver la qualité de nos paysages

Les territoires des Parcs naturels régionaux de Lorraine, des Vosges du Nord et des Ballons des Vosges révèlent les paysages et les milieux naturels les plus emblématiques du Nord-Est de la France.

Dans leurs missions, les Parcs ont inscrit la préservation, la gestion et la valorisation du patrimoine naturel et culturel de leur territoire.

L'enjeu sur ces espaces ruraux sensibles et habités est de rendre compatible la préservation de l'environnement et les activités humaines. En un mot, appliquer au quotidien les principes du développement durable. Pour répondre à cet objectif, chaque Parc prévoit dans sa charte (élaborée pour 12 ans) un programme d'actions adapté au contexte de son territoire.

Le rôle des Parcs dépasse la seule préservation de la flore remarquable et s'étend également à celle de cette "nature ordinaire" qui nous entoure et que l'on aurait tendance à oublier.

Saviez-vous par exemple que le rosier de France avant d'être à l'origine de plus d'une centaine de rosiers hybrides se retrouvait naturellement dans nos haies en compagnie du noisetier, du fusain d'Europe ou de ces si jolies viornes ? Aujourd'hui en voie de disparition, ce superbe rosier rustique est entré dans la liste des espèces protégées.

Ne l'oublions pas ! Ce sont aussi de simples fleurs des champs comme la nivéole, l'iris d'eau ou les orchidées qui ont inspiré au début du XX^e siècle, les courants artistiques de l'Art Nouveau et de l'École de Nancy.

Afin de vous inviter à découvrir ou redécouvrir une sélection de végétaux sauvages faciles à cultiver et dont les atouts peuvent rivaliser sans conteste avec la flore horticole ou exotique, les trois Parcs naturels régionaux d'Alsace, de Franche-Comté et de Lorraine se sont associés pour éditer ce guide.

Il vous permettra de créer autour de votre maison ou dans les espaces les plus insolites, des refuges pour une faune et une flore vulnérables, de respecter nos spécificités paysagères et de mieux insérer les constructions dans le paysage.

Devenez ainsi acteur de la préservation de notre environnement !



Quels sols sous nos pieds ?

Bien connaître le sol de son jardin permet de choisir les végétaux qui lui sont adaptés.

Cette carte permet de déterminer approximativement la tendance acide ou basique de votre sol. Observez également les végétaux qui poussent aux alentours et repérez quelques plantes indicatrices :

➔ Sols acides : bouleau verruqueux, sureau à grappes, châtaignier, callune, myrtille, fougère-aigle, digitale pourpre...

➔ Sols calcaires : orme, hêtre, sainfoin, chicorée sauvage, aspérule odorante, millepertuis...

Une analyse de sol plus fine sera sans aucun doute très utile pour préciser votre sélection de plantes mais aussi pour améliorer sa qualité.

Choisissez des végétaux adaptés à des conditions climatiques qui deviennent plus rigoureuses sur les massifs cristallins dont l'altitude varie de 400 à 1 100 m.




Certaines plantes sont sensibles à l'acidité du sol qui se mesure par son pH.

Si le pH > 7 : la terre est basique, on parle de "sol calcaire",
Si le pH < 7 : la terre est acide.

Formations rocheuses à l'origine de sols à tendance basique :

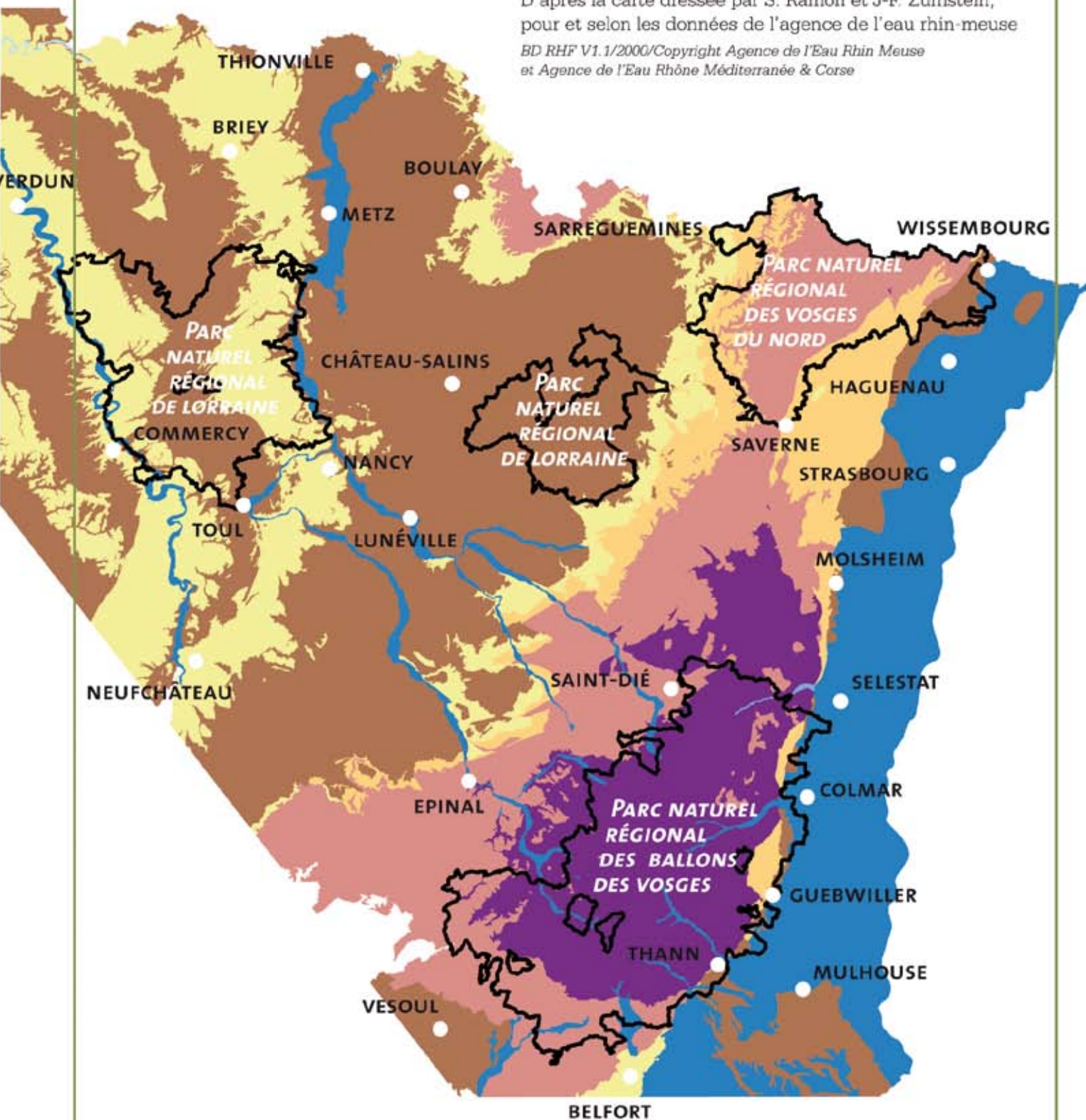
calcaires		
argilo-calcaires		
argileuses ou marneuses		➔ à l'origine de sols particulièrement humides

Formations rocheuses à l'origine de sols à tendance acide :

cristallines	
gréseuses	
formations superficielles (alluvions, limons)	

Carte schématique des grands types de formations rocheuses du Nord-Est de la France

D'après la carte dressée par S. Ramon et J-F. Zumstein, pour et selon les données de l'agence de l'eau rhin-meuse
 BD RHF V1.1/2000/Copyright Agence de l'Eau Rhin Meuse et Agence de l'Eau Rhône Méditerranée & Corse



Fiche 1

Attention, Anémone pulsatille plantes protégées !

Au gré des promenades, vous pouvez prélever de nombreuses boutures et autres graines, cueillir certaines plantes, déguster des baies sauvages. Veillez toutefois à respecter certains végétaux : menacés de disparition, ils sont protégés.

Un monde végétal

Arbustes, graminées, fougères... les végétaux poussent dans des conditions bien précises de luminosité, de nature du sol, d'humidité. Inféodés à ces milieux, ils accueillent une faune spécifique. Certaines pratiques agricoles (drainage, déforestation...) ou tout simplement les activités humaines (fréquentation touristique, constructions nouvelles...) ont pour effet de détruire ces milieux, entraînant la disparition de nombreuses espèces végétales et animales !





... à protéger

En conséquence, la législation a fixé, au niveau national mais aussi régional et départemental, une liste de 429 plantes protégées.

Il est interdit de "*détruire, de couper, de mutiler, d'arracher, de cueillir ou d'enlever, de colporter, d'utiliser, de mettre en vente, d'acheter tout ou partie des spécimens sauvages des espèces énumérées dans la liste.*"

- Arrêté du 15/09/1982 relatif à la liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire.
JO 14-12-1982 p. NC 1147
- Arrêté du 22/06/1992 relatif à la liste des espèces végétales protégées en région Franche-Comté complétant la liste nationale.
NOR:ENVN9250168A et J.O. du 04/08/1992
- Arrêté du 28/06/1993 relatif à la liste des espèces végétales protégées en région Alsace complétant la liste nationale.
NOR:ENVN9320251A et J.O. du 09/09/1993
- Arrêté du 3/01/1994 relatif à la liste des espèces végétales protégées en région Lorraine complétant la liste nationale.
NOR:ENVN9430004A et J.O. du 04/03/1994

A noter : une réglementation préfectorale peut également interdire, localement, de façon temporaire ou permanente, la cueillette de certaines plantes telles que les myrtilles, les jonquilles, le muguet, etc.



Buis



Osmonde royale



Orchis brûlé



Aconit napel

Renoncer ?

Vous devez vous contenter d'observer la flore sauvage protégée. Vous pouvez toutefois acheter certains de ces végétaux (ou des espèces et variétés proches) non issus de la nature mais cultivés chez les pépiniéristes : lys martagon, anémone pulsatile, géranium sanguin, ... Assurez-vous simplement de la provenance des végétaux vendus.

Plantes protégées

N = protection nationale • A = protection régionale Alsace
L = protection Lorraine • FC = protection Franche-Comté
D = protection départementale

<i>Apium repens</i>	N	<i>Bupleurum tenuissimum</i>	L	<i>Dactylorhiza incarnata</i>	A	<i>Gentiana verna</i>	A
<i>Aconitum anthora</i>	FC	<i>Butomus umbellatus</i>	A-FC	<i>Dactylorhiza maculata</i>		<i>Gentianella ciliata</i>	A
<i>Aconitum napellus</i>	D70	<i>Buxus sempervirens</i>	L	subsp. meyeri		<i>Gentianella germanica</i>	A
<i>Adenocarpus complicatus</i>	FC	<i>Calamagrostis canescens</i>	A		A	<i>Geranium lucidum</i>	A
<i>Adiantum capillus-veneris</i>	FC	<i>Calamagrostis</i>		<i>Dactylorhiza praetermissa</i>	L	<i>Geranium nodosum</i>	FC
<i>Adonis flammea</i>	A	<i>pseudophragmites</i>	A	<i>Dactylorhiza sambucina</i>	A	<i>Geranium palustre</i>	A-FC
<i>Adonis vernalis</i>	N	<i>Calamagrostis purpurea</i>		<i>Dactylorhiza traunsteineri</i>	A-L-FC	<i>Geranium sanguineum</i>	L
<i>Agrostemma githago</i>	A	subsp. phragmitoides	A-L	<i>Daphne alpina</i>	FC	<i>Gladiolus palustris</i>	N
<i>Agrostis agrostiflora</i>	FC	<i>Calamagrostis stricta</i>	FC	<i>Daphne cneorum</i>	L-FC	<i>Gratiola officinalis</i>	N
<i>Agrostis tenerrima</i>	N	<i>Cailla palustris</i>	N	<i>Daphne mezereum</i>	D54-70	<i>Gymnadenia odoratissima</i>	A-L-FC
<i>Alchemilla flabellata</i>	A	<i>Campanula baumgartenii</i>	A-L	<i>Descurainia sophia</i>	FC	<i>Hammarbya paludosa</i>	N
<i>Alchemilla hoppeana</i>	A	<i>Campanula cervicaria</i>	N	<i>Dianthus armeria</i>	FC	<i>Helianthemum apenninum</i>	FC
<i>Alisma gramineum</i>	N	<i>Campanula cochlearifolia</i>	A	<i>Dianthus carthusianorum</i>	FC	<i>Helichrysum arenarium</i>	N
<i>Allium angulosum</i>	A	<i>Campanula latifolia</i>	A-L-FC	<i>Dianthus deltoides</i>	FC	<i>Hepatica nobilis</i>	FC
<i>Allium carinatum</i>	A	<i>Campanula thyrsoides</i>	FC	<i>Dianthus gratianopolitanus</i>	FC	<i>Herminium monorchis</i>	A-L-FC
<i>Allium senescens</i>	A	<i>Cardamine palustris</i>	A	<i>Dianthus superbus</i>	N	<i>Hieracium alpinum</i>	A-L
<i>Allium suaveolens</i>	A	<i>Carex appropinquata</i>	L	<i>Dianthus sylvestris</i>	FC	<i>Hieracium aurantiacum</i>	A
<i>Alnus viridis</i>	FC	<i>Carex bohemica</i>	A-L	<i>Dictamnus albus</i>	A	<i>Hieracium humile</i>	A
<i>Alopecurus rendlei</i>	A	<i>Carex buxbaumii</i>	N	<i>Dipsacus laciniatus</i>	FC	<i>Hieracium racemosum</i>	A
<i>Alopercus bulbosus</i>	L	<i>Carex caryophyllea</i>	L	<i>Doronicum pardalianches</i>	A-L	<i>Hieracium scorzonifolium</i>	FC
<i>Alyssum montanum</i>	A-FC	<i>Carex cespitosa</i>	A-FC	<i>Draba aizoides</i>	A	<i>Hieracium vogesiacum</i>	A
<i>Amelanchier ovalis</i>	L	<i>Carex davalliana</i>	A-L	<i>Draba muralis</i>	A	<i>Hippocrepis eremurus</i>	L
<i>Anagallis minima</i>	A	<i>Carex depauperata</i>	A-FC	<i>Drosera anglica</i>	N	<i>Hippuris vulgaris</i>	L
<i>Anagallis tenella</i>	L	<i>Carex diandra</i>	A	<i>Drosera intermedia</i>	N	<i>Hordeum secalinum</i>	A
<i>Andromeda polifolia</i>	N	<i>Carex dioica</i>	A-L	<i>Drosera rotundifolia</i>	N	<i>Hornungia petraea</i>	A-FC
<i>Androsace lactea</i>	FC	<i>Carex frigida</i>	A	<i>Dryas octopetala</i>	N	<i>Hottonia palustris</i>	A-FC
<i>Anemone narcissiflora</i>	A-L-FC	<i>Carex fritschii</i>	N	<i>Elatine alsinastrum</i>	A-L	<i>Hydrocharis morsus-ranae</i>	A
<i>Anemone sylvestris</i>	N	<i>Carex hallerana</i>	A-L	<i>Elatine hexandra</i>	L	<i>Hydrocotyle vulgaris</i>	FC
<i>Antennaria dioica</i>	D70	<i>Carex hartmannii</i>	A	<i>Elatine hypropiper</i>	A	<i>Hypericum elodes</i>	L
<i>Anthriscus caucalis</i>	FC	<i>Carex hordeistichos</i>	N	<i>Elatine triandra</i>	A-FC	<i>Hypericum richeri</i>	FC
<i>Anthriscus sylvestris</i>		<i>Carex lasiocarpa</i>	A	<i>Eleocharis multicaulis</i>	L	<i>Hypericum x desetangii</i>	A
ssp. alpina	A	<i>Carex limosa</i>	N	<i>Eleocharis quinqueflora</i>	A-L	<i>Hypochaeris maculata</i>	A-L
<i>Anthyllis montana</i>	FC	<i>Carex pilosa</i>	L	<i>Empetrum nigrum</i>	L-FC	<i>Iberis intermedia</i>	FC
<i>Arabis pauciflora</i>	A	<i>Carex praecox</i>	L	<i>Epilobium alsinifolium</i>	FC	<i>Iberis linifolia</i> ssp. <i>Violetti</i>	L
<i>Arabis recta</i>	A	<i>Carex pseudocyperus</i>	A-FC	<i>Epilobium anagallidifolium</i>	FC	<i>Iberis saxatilis</i>	FC
<i>Arabis stricta</i>	FC	<i>Carex pulcaris</i>	L	<i>Epilobium duriaei</i>	A-FC	<i>Ilex aquifolium</i>	D70
<i>Arctium nemorosum</i>	FC	<i>Carlina acaulis</i>	A	<i>Epilobium nutans</i>	A	<i>Illecebrum verticillatum</i>	FC
<i>Armeria elongata</i>	N	<i>Carlina vulgaris</i> ssp. <i>longifolia</i>	A	<i>Epipactis leptochila</i>	A-L	<i>Inula britannica</i>	A-L
<i>Arnica montana</i>	D70	<i>Carum verticillatum</i>	A	<i>Epipactis microphylla</i>	A-L-FC	<i>Inula helvetica</i>	FC
<i>Artemisia alba</i>	A	<i>Caucalis platycarpus</i>	A	<i>Epipactis muelleri</i>	A-L	<i>Inula hirta</i>	A
<i>Asperula arvensis</i>	A	<i>Centaurea alpestris</i>	A	<i>Epipactis palustris</i>	A	<i>Iris sibirica</i>	N
<i>Asperula tinctoria</i>	A-FC	<i>Centaurea montana</i>	D54-55-57/R	<i>Epipogon aphyllum</i>	N	<i>Juncus alpinus</i>	
<i>Aster alpinus</i>	FC	<i>Cerastium dubium</i>	A-L	<i>Eriophorum gracile</i>	N	subsp. <i>alpinus</i>	A
<i>Aster amellus</i>	N	<i>Chaerophyllum bulbosum</i>	A	<i>Eriophorum latifolium</i>	L	<i>Juncus capitatus</i>	A-L
<i>Astragalus cicer</i>	A	<i>Chamaecytisus supinus</i>	L	<i>Eriophorum vaginatum</i>	A-D57/R	<i>Juncus tenageia</i>	A
<i>Astragalus danicus</i>	A	<i>Chimaphila umbellata</i>	A	<i>Erythronium dens-canis</i>	FC	<i>Koeleria vallesiaca</i>	A
<i>Athamanta cretensis</i>	A	<i>Cicendia filiformis</i>	L	<i>Euphorbia falcata</i>	A	<i>Laser trilobum</i>	N
<i>Anthyllis montana</i>	FC	<i>Cicuta virosa</i>	A-L-FC	<i>Euphorbia palustris</i>	A-L-FC	<i>Lathyrus bauhini</i>	FC
<i>Arabis pauciflora</i>	A	<i>Circaea alpina</i>	D57/R-FC	<i>Euphorbia seguierana</i>	A-L-FC	<i>Lathyrus heterophyllus</i>	FC
<i>Arabis recta</i>	A	<i>Circaea intermedia</i>	FC	<i>Euphrasia salisburgensis</i>	A	<i>Lathyrus niger</i>	L
<i>Arabis stricta</i>	FC	<i>Cladium mariscus</i>	A-L	<i>Fagus sylvatica</i> f. <i>tortuosa</i>	L	<i>Lathyrus palustris</i>	A
<i>Arctium nemorosum</i>	FC	<i>Cnidium dubium</i>	A	<i>Festuca amethystina</i>	FC	<i>Lathyrus sphaericus</i>	FC
<i>Armeria elongata</i>	N	<i>Coeloglossum viride</i>	L	<i>Festuca duvalii</i>	A	<i>Leersia oryzoides</i>	A
<i>Arnica montana</i>	D70	<i>Convallaria majalis</i>	D70	<i>Festuca hervieri</i>	A-L	<i>Legousia hybrida</i>	A
<i>Artemisia alba</i>	A	<i>Corallorhiza trifida</i>	A-L-FC	<i>Festuca longifolia</i>		<i>Leontodon hyoseroides</i>	L
<i>Asperula arvensis</i>	A	<i>Coronilla coronata</i>	FC	subsp. <i>pseudocostei</i>	L	<i>Leucoium aestivum</i>	N
<i>Asperula tinctoria</i>	A-FC	<i>Coronilla emerus</i>	L	<i>Festuca valesiaca</i>	A	<i>Leucium vernum</i>	L-D70
<i>Aster alpinus</i>	FC	<i>Coronilla minima</i>	L	<i>Filipendula vulgaris</i>	L	<i>Lilium martagon</i>	D54-70
<i>Aster amellus</i>	N	<i>Coronilla vaginalis</i>	A	<i>Fritillaria meleagris</i>	FC	<i>Limodorum abortivum</i>	L-FC
<i>Astragalus cicer</i>	A	<i>Corydalis intermedia</i>	A	<i>Fumana procumbens</i>	A-L	<i>Limosella aquatica</i>	L
<i>Astragalus danicus</i>	A	<i>Cotoneaster nebrodensis</i>	A	<i>Gagea arvensis</i>	N	<i>Lindernia procumbens</i>	N
<i>Athamanta cretensis</i>	A	<i>Crepis aurea</i>	FC	<i>Gagea lutea</i>	N	<i>Linum austriacum</i>	A
<i>Baldellia ranunculoides</i>	FC	<i>Crepis praemorsa</i>	A-L	<i>Gagea pratensis</i>	N	<i>Linum leonii</i>	L
<i>Bartsia alpina</i>	L	<i>Crepis pyrenaica</i>	A	<i>Galium boreale</i>	L	<i>Liparis loeselii</i>	L
<i>Betula nana</i>	A	<i>Crocus neapolitanus</i>	A	<i>Galium fleurotii</i>	L	<i>Listera cordata</i>	A-L
<i>Biscutella laevigata</i>	A	<i>Crocus vernus</i> subsp. <i>albiflorus</i>	A	<i>Genista germanica</i>	L	<i>Littorella uniflora</i>	N
<i>Blackstonia perfoliata</i>	A-L	<i>Crypsis alopecuroides</i>	FC	<i>Gentiana acaulis</i>	FC	<i>Lonicera caerulea</i>	FC
<i>Blysmus compressus</i>	L	<i>Cynoglossum germanicum</i>	A	<i>Gentiana asclepiadea</i>	FC	<i>Ludwigia palustris</i>	A-L-FC
<i>Bombacilaena erecta</i>	A-FC	<i>Cyperus michelianus</i>	FC	<i>Gentiana clusii</i>	FC	<i>Lunaria rediviva</i>	D57/R
<i>Bromus secalinus</i>	A	<i>Cyrtopodium calceolus</i>	N	<i>Gentiana cruciata</i>	L	<i>Luronium natans</i>	N
<i>Buphthalmum salicifolium</i>	L	<i>Cytisus decumbens</i>	L	<i>Gentiana lutea</i>	D70	<i>Lysimachia thyriflora</i>	N
<i>Bupleurum longifolium</i>	A	<i>Dactylorhiza fuchsii</i>	A	<i>Gentiana pneumonanthe</i>	A-L-FC	<i>Lythrum hyssopifolia</i>	A
<i>Bupleurum ranunculoides</i>	FC			<i>Gentiana utriculosa</i>	N	<i>Melanpyrum cristatum</i>	L

Melica ciliata	L
Melica transsilvanica	A
Mentha pulegium	L
Menyanthes trifoliata	D55/R
Minuartia hybrida	A
Moneses uniflora	A
Muscari botryoides	FC
Myosotis alpestris	A
Myosurus minimus	A
Myriophyllum alterniflorum	A-L-FC
Najas marina	FC
Najas minor	A-FC
Narcissus poeticus	D70
Narcissus pseudonarcissus	D54-70
Nigritella nigra	FC
Noccaea montana	L
Nonnea pulla	N
Nuphar pumila	A-L-FC
Nuphar X spennerana	A-FC
Nymphoides peltata	A-L
Odontites lutea	A
Oenanthe fluviatilis	A-L
Oenanthe lachenalii	A-L
Oenanthe peucedanifolia	A-L-FC
Oenanthe silaifolia	L
Ophrys apifera	D54-FC
Ophrys araneola	D54
Ophrys fuciflora	A-D54
Ophrys fuciflora ssp. elatior	A-D54
Ophrys insectifera	D54
Ophrys scolopax	D54
Ophrys sphegodes	A-D54-FC
Ophrys sphegodes ssp. araneola	D54
Orchis coriophora	N
Orchis laxiflora ssp. palustris	A-FC
Orchis pallens	A
Orchis purpurea	FC
Orchis simia	L-FC
Orchis ustulata	L
Orlaya grandiflora	FC
Ornithogalum nutans	A
Ornithogalum pyrenaicum	A-D70
Orobanchae alsatica	L
Orobanchae arenaria	A
Orobanchae elatior	L
Orthilia secunda	A
Parnassia palustris	A-D54-55-57/R
Pedicularis foliosa	A
Pedicularis palustris	L
Pedicularis sylvatica	FC
Peucedanum officinale	A
Phyteuma orbiculare	A
Pinguicula grandiflora	A-FC
Pinguicula reuteri	FC
Pinguicula vulgaris	FC
Plantago serpentina	FC
Platanthera chlorantha	FC
Polygala calcarea	A
Potamogeton acutifolius	L-FC
Potamogeton alpinus	A-L-FC
Potamogeton coloratus	A
Potamogeton compressus	FC
Potamogeton filiformis	FC
Potamogeton gramineus	A-L-FC
Potamogeton helveticus	A
Potamogeton polygonifolius	A-L
Potamogeton praelongus	FC
Potamogeton trichoides	A
Potamogeton X nitens	L
Potamogeton zizii	A
Potentilla alba	A
Potentilla caulescens	FC
Potentilla crantzii	A-L
Potentilla pusilla	A
Potentilla supina	FC
Primula vulgaris	L
Pseudorchis albida	FC
Pulicaria vulgaris	N
Pulsatilla alba	A-L
Pulsatilla alpina	A-FC
Pulsatilla vernalis	L
Pulsatilla vulgaris	D54-70
Pyrola chlorantha	A
Pyrola media	A-FC
Radiola linoidea	A-L
Ranunculus baudotii	L
Ranunculus hederaceus	A
Ranunculus lingua	N
Ranunculus platanifolius	D54-55-57/R
Ranunculus rionii	A
Rhamnus alpina	A
Rhamnus pumilus	FC
Rhodiola rosea	A
Rhynchospora fusca	L-FC
Rosa gallica	N
Rosa jundzillii	A
Rosa stylosa	A
Rosa villosa	A
Ruppia maritima	L
Ruscus aculeatus	FC
Salicornia emericii	L
Salicornia emericii var. vicensis	L
Salix bicolor	A
Salvia glutinosa	A
Samolus valerandi	L
Saxifraga granulata	FC
Saxifraga paniculata	L
Saxifraga rosacea	A
Saxifraga sponhemica	FC
Scabiosa columbaria ssp. pratensis	A-L
Scabiosa lucida	A
Scheuchzeria palustris	N
Schoenoplectus tabernaemontani	L
Schoenus nigricans	A-L
Scirpus fluitans	L-FC
Scirpus mucronatus	A-FC
Scirpus triquetus	A-FC
Sclerochloa dura	A
Scorzonera hispanica	FC
Scorzonera humilis	A
Scorzonera laciniata	L
Scrophularia vernalis	A-L
Sedum alpestre	A
Sedum cepaea	A
Sedum dasyphyllum	A
Sedum rubens	L
Sedum villosum	A-L
Senecio aquaticus subsp. barbareifolius	A
Senecio helenitis	A-L-FC
Senecio paludosus	A-L
Senecio sarracenicus	L
Sibbaldia procumbens	A
Silene otites	A
Silene vulgaris subsp. glareosa	L
Sison amomum	FC
Sisymbrium austriacum	FC

Sisymbrium supinum	N
Sium latifolium	FC
Sorbus latifolia	N
Sparganium angustifolium	L-FC
Sparganium minimum	A-FC
Spergularia segetalis	A
Spiranthes aestivalis	N
Spiranthes spiralis	A-L-FC
Staphylea pinnata	A
Stellaria palustris	L-FC
Stipa pennata	A-FC
Stratiotes aloides	FC
Streptopus amplexifolius	A-L-FC
Subularia aquatica	L
Tamus communis	D70
Tanacetum corymbosum	FC
Taxus baccata	D70
Telephium imperati	FC
Teucrium scordium	A-L
Thalictrum aquilegifolium	A
Thalictrum minus subsp. majus	L
Thalictrum minus subsp. saxatile	A-L
Thalictrum simplex	L-FC
Thesium divaricatum	FC
Thesium linophyllum	L-FC
Thlaspi montanum	A-L
Thymus praecox	A
Trapa natans	A
Traunsteineria globosa	A
Trientalis europaea	N
Trifolium scabrum	L
Trifolium spadiceum	A
Trifolium striatum	FC
Triglochin maritimum	L-FC
Triglochin palustre	A-L
Trinia glauca	FC
Tulipa sylvestris ssp. sylvestris	N
Typha minima	N
Ulex minor	FC
Utricularia australis	A
Utricularia breinii	A
Utricularia intermedia	A-FC
Utricularia minor	A-L
Utricularia ochroleuca	N
Utricularia vulgaris	A
Vaccinium myrtillus	D70
Vaccinium oxycoccus	D70
Vaccinium uliginosum	D70
Valeriana officinalis subsp. officinalis	A
Valeriana pratensis	A
Vallisneria spiralis	L
Veratrum album	A-L
Veronica dillenii	A
Veronica longifolia	A
Veronica prostrata	A
Veronica spicata	A
Vicia dumetorum	A
Vicia pisiformis	A
Viola alba	L
Viola canina subsp. montana	A-L
Viola canina subsp. schultzei	A
Viola collina	FC
Viola elatior	N
Viola mirabilis	FC
Viola multicaulis	A

Viola persicifolia	A
Viola pumila	A
Viola rupestris	A-L
Vitis vinifera subsp. sylvestris	N
Wahlenbergia hederacea	A-L

Fougères

Asplenium billotii	A-L
Asplenium trichomanes subsp. pachyrachis	L
Asplenium viride	L
Athyrium distentifolium	L
Botrychium lunaria	A-L
Botrychium matricariaefolium	N
Cryptogramma crispa	L
Diphasiastrum alpinum	N
Diphasiastrum complanatum	N
Diphasiastrum tristachyum	N
Dryopteris cristata	N
Dryopteris remota	A-L-FC
Equisetum hyemale	L
Equisetum ramosissimum	FC
Equisetum trachyodon	A
Equisetum variegatum	FC
Huperzia selago	A-L
Hymenophyllum tunbridgense	N
Isoetes echinospora	N
Isoetes lacustris	N
Lycopodiella inundata	N
Lycopodium annotinum	L-D70
Lycopodium clavatum	D54-70
Marsilea quadrifolia	N
Matteuccia struthiopteris	N
Ophioglossum vulgatum	A-L
Osmunda regalis	A-D54/R-FC
Pilularia globulifera	N
Polystichum aculeatum	D54-70
Polystichum braunii	N
Polystichum setiferum	A-D54/R-FC
Thelypteris palustris	A-L-FC
Trichomanes speciosum	A-L

Mousses

Bryum cyclophyllum	FC
Calliergon trifarium	FC
Campylostelium saxicola	FC
Cinclidium stygium	FC
Gehebia gigantea	FC
Hylocomium armoricum	FC
Leucobryum glaucum	D54
Meesia uliginosa	FC
Paludella squarrosa	FC
Shagnum sp.	D54-D70
Tayloria tenuis	FC
Tortella nitida	FC

Fiche 2



Sceau de Salomon

Dans les bois, les forêts

Claire ou dense, la forêt se compose de nombreuses plantes : arbres conifères ou feuillus de hauteurs diverses, associés aux fougères, bulbes ou autres plantes couvre-sols... Elle abrite une faune discrète, mais bien présente.

Les massifs forestiers du Nord-Est de la France se déclinent en forêts de plaines et de collines sur sols calcaires, argileux et marneux,... les forêts de la montagne vosgienne sont les plus représentées du fait de la grande taille du massif.



Sittelle torchepot

Les forêts du plateau lorrain

Les forêts du plateau lorrain sont essentiellement constituées de hêtraies, de chênaies et de chênaies-charmaies. Elles se différencient ensuite dans leur composition floristique qui varie en fonction de leur exposition, leur relief et de la qualité du sol. Ainsi sur le plateau s'installent des hêtraies sèches aux sous-bois de troènes, de laiches, de rosiers ou de coronilles tandis que des chênaies humides au parterre fleuris de nivéoles, de coucou, d'anémones, de pulmonaires et de scilles à 2 feuilles couvrent les versants ou les plaines argileuses. Entre ces deux types forestiers, les profondes entailles laissées par le retrait des glaces et l'érosion des cours d'eau ont été colonisées par des forêts de vallons riches en érables, tilleuls et frênes, sillonnées par des sources, des ruisseaux et ruisselets bordés de populage des marais, d'aconit tue-loup, de gagée jaune, de corydale, de dentaire pennée et d'hépatique.

Le gibier y est abondant, dominé par les sangliers et les chevreuils que côtoient le chat sauvage ou le gobe-mouche à collier.

Les forêts de montagne

Les forêts de montagne sont surtout représentées par des forêts résineuses (sapins, épicéas, pins...). A la limite des chaumes et des sommets, ce peuplement est remplacé par de la hêtraie rabougrie par les intempéries, accompagnée de sorbiers et d'érables sur les zones les plus pentues.

Les résineux au feuillage permanent s'égayent de parterres d'oxalis, de maïanthèmes, de callunes, de digitales, de myrtilles, de luzules et de nombreuses fougères et mousses.

Quelques animaux emblématiques comme le coq de bruyère ou le lynx survivent encore dans les zones les plus paisibles de ces massifs.

La formation forestière dominante dans les Vosges du Nord est la hêtraie à luzule. Sur les sols modérément acides à plus acides, le sapin accompagne le hêtre dans les parties hautes tandis que le chêne sessile est plus présent en basse altitude. La canche flexueuse ou la myrtille sont typiques de ces milieux. En sol très acide et en exposition chaude, c'est le pin sylvestre qui accompagne le hêtre et le chêne sessile.



Petite pervenche



Anémone sylvie



Sapin des Vosges



(arbres

Alisier torminal

(*Sorbus torminalis*)

‡ 10-15 m. / fruits : IX-X / ☒=S

Isolé, en alignement ou en haie brise-vent, cet "alouchier" séduit par son feuillage se parant de rouge et de jaune en automne.

‡ De préférence en sol calcaire et en situation chaude.

Charme

(*Carpinus betulus*)

‡ 20-25 m. / ☒=S / 🍁 / conduite : 🌿 🌿

Il se façonne, se cisèle, se plie à toutes les tailles.

Le charme compose topiaires, haies et ... charmilles.

‡ En sol ni trop acide ni trop humide.

Chêne pédonculé ou sessile

(*Quercus robur*)

‡ 25-35m. / ☒=SB / 🍁 / conduite : 🌿 🌿

Ce chêne peut être planté en haie ou en alignement.

Mais c'est isolé qu'il développe son port majestueux.

‡ En terrain assez lourd, riche et frais.



Le lucane cerf-volant, devenu rare, est l'hôte des vieux chênes.



Hêtre

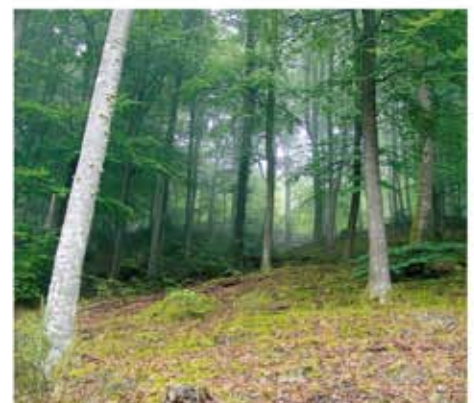
(*Fagus sylvatica*)

‡ 40m. / ☒=S / 🍁 / conduite : 🌿

En haie brise-vent, isolé dans le jardin, le feuillage marcescent du hêtre bruisse au vent tout au long de l'année quand il est taillé bas.

‡ En sol meuble, frais mais bien drainé.

* Attention : peu de plantes supportent de pousser sous l'ombre épaisse des hêtres.





Orme de montagne

(*Ulmus glabra*)

‡ 25-30m / fleurs : III-IV / ☒=G / conduite : 🌿

Cet arbre devenu rare peut vivre jusqu'à 1300 m d'altitude. Avec son écorce lisse et grise et son houppier large en dôme, il orne en isolé les parcs et jardins.

- ‡ En sol calcaire à neutre, frais exposé au nord
- * Espèce sensible à la graphiose de l'orme



Merisier

(*Prunus avium*)

‡ 12-15m. / fleurs : IV-V / fruits : VI-VII / ☒=SBD

Ce fruitier sauvage offre une floraison odorante et blanche, de délicieuses merises et un magnifique feuillage automnal. A installer dans une haie, un bosquet ou "en isolé".

- ‡ De préférence en sol fertile, profond et frais.



Tremble

(*Populus tremula*)

‡ 10-30 m. / ☒=DB / conduite : 🌿

Planté isolé, près de la maison, le tremble fait merveille : ses feuilles frémissent au moindre souffle et s'enflamment de couleurs vives en automne.

- ‡ Partout mais de préférence en sol frais et lourd.



Tilleul à petites feuilles

(*Tilia cordata*)

‡ 20-30 m. / fleurs : VI / ☒=S / conduite : 🌿 🌿

Très majestueux, c'est l'un des arbres qui vit le plus longtemps en Europe. Ses fleurs parfumées sont les plus appréciées pour les infusions. Présent jusqu'à 1500 m d'altitude

- ‡ En sol profond assez frais plutôt acide, tolère le calcaire



Cueillies le 4 décembre, les branches de merisier fleurissent le jour de Noël.

(arbustes



Cornouiller mâle

(*Cornus mas*)



‡ 1-8 m / fleurs : II-III / fruits : VIII-IX / ☒=S / conduite :

A découvrir : isolé, en taillis ou en haie, cet arbuste se couvre d'une spectaculaire floraison hivernale jaune puis de baies rouges, les cornouilles (confitures).

‡ En terrain calcaire, sec et superficiel.

Houx

(*Ilex aquifolium*)



‡ 2-10 m / fruits : XII-III / / / ☒=SBMG / conduite :

Feuillage vert luisant, baies rouges, qui peut méconnaître ce bel arbuste ? Isolé ou en haie, il se taille très bien.

Rustique, il résiste par ailleurs à la pollution.

‡ En sol non calcaire.

(et aussi...)

Châtaignier

(*Castanea sativa*)



‡ 20-30 m / fruits : IX-XI / ☒=SG / conduite :

En bosquet, en verger. Son bois est imputrescible.

‡ Uniquement pour les terrains acides et siliceux.

Sapin des Vosges

(*Abies alba*)



‡ 45-50 m / ☒=S /

Avec sa silhouette parfaitement conique, ce sapin peut être planté "en isolé" ou en bosquet associé à d'autres espèces.

‡ En sol assez riche. Le sapin exige un climat frais et humide.

Faux pistachier

(*Staphylea pinnata*)

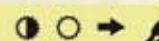


‡ 5 m / fleurs : V-VII / / ☒=BMS

Pour orner massifs et haies. Fleurs blanches et roses.

Groseillier rouge

(*Ribes rubrum*)



‡ 0,6-1,5 m / fruits : VI-VII / ☒=B

Dans les massifs et le potager, en clôture gourmande.



(lianes, plantes vivaces, annuelles, bisannuelles



Lianes

Chèvrefeuille des bois

(*Lonicera periclymenum*)

⚡ 3-7 m / fleurs : VI-VII / ☒=B

Cette liane volubile couvre rapidement les clôtures, monte à l'assaut des arbustes de la haie.

👉 En sol riche et frais, bien drainé, plutôt acide.

* Le chèvrefeuille devient vite envahissant : à tailler !



Lierre

(*Hedera helix*)

⚡ 3-30 m / fleurs : IX-XI / fruits : I-III / ☒=BD

Grimpante ou rampante, cette plante couvre le sol ou monte à l'assaut des arbres, clôtures et murs.

👉 En sol bien drainé et ensoleillé pour une belle floraison.



Bisannuelle

Digitale pourpre

(*Digitalis purpurea*)

⚡ 30-150 cm / fleurs : VI-VIII / ⚠ / ☒=SD

Spectaculaire, la digitale porte très haut ses clochettes pourpres. A installer dans les sous-bois clairs ou en lisières forestières, les talus et les massifs.

👉 En sol frais, siliceux et, si possible, à l'abri du vent.



Vivaces

Ail des ours

(*Allium ursinum*)

⚡ 20-30 cm / fleurs : IV-VI / ☒=B

Sous l'ombre des arbres, cette condimentaire sauvage forme de grandes étendues couvertes de petites étoiles blanches printanières.

👉 En sol riche, frais à humide.

* Attention, cet ail peut devenir envahissant.



Vivaces

Anémone sylvie

(*Anemone nemorosa*)

⚡ 10-25 cm / fleurs : III-V / ⚠ / ☒=D

Dans les sous-bois et les massifs ombragés, cette anémone compose de grands tapis couverts de fleurs blanches au printemps.

📌 Dans des sols calcaires ou peu acides.



Bugle rampante

(*Ajuga reptans*)

⚡ 10-15 cm / fleurs : V-VI / ☒=DS

La bugle forme un beau tapis couvre-sol s'étalant sous l'ombre claire des bosquets et en lisière des arbres.

📌 Dans les sols frais et riches, neutres à légèrement acides.



Dame d'onze-heures

(*Ornithogalum umbellatum*)

⚡ 20-30 cm / fleurs : V-VI / ☒=D

📌 Dans les massifs, notamment en lisière, en sous-bois, en ombre pas trop dense.



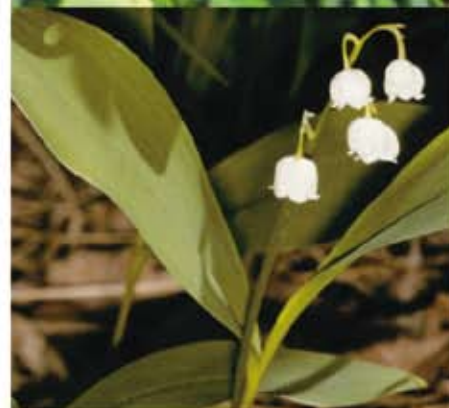
Muguet

(*Convallaria majalis*)

⚡ 10-30 cm / fleurs : V-VI / ⚠ / ☒=D

Un tapis de clochettes parfumées à l'ombre des arbres ou contre un mur exposé au nord... Mais attention, le muguet est envahissant !

📌 Partout en lieux ombragés.



L'aspérule, séchée, transmet un arôme savoureux aux fromages blancs. En sachet, elle parfume les armoires.





Polypode vulgaire (*Polypodium vulgare*)

‡ 20-30 cm / △ / ☒=D

Cette "réglisse des bois", épiphyte, vit à la base des arbres, dans les fissures des murs, des rochers, dans les rocailles et éboulis.

‡ Dans les sous-bois et endroits pierreux humides.

* Cette fougère se dessèche vite... mais reverdit à la première pluie.

(et aussi...)

(à utiliser sous le couvert des arbres)

Anémone hépatique (*Hepatica nobilis*)

‡ 5-20 cm / fleurs : III-IV / ■ ■ ■ / △ / ☒=D

‡ Très belle plante, présente jusqu'à 2 200 m d'altitude en sol calcaire frais à sec.

* Protégée en Franche-Comté

Arum tacheté (*Arum maculatum*)

‡ 30-50 cm / fleurs : VI-VIII / ■ / △ / ☒=D

Aspérule odorante (*Galium odoratum*)

‡ 15-60 cm / fleurs : IV-VI / ■ / ☒=D

Campanule gantelée (*Campanula trachelium*)

‡ 50-100 cm / fleurs : VII-IX / ■ / ☒=S

Fougère mâle (*Dryopteris filix-mas*)

‡ 20-160 cm / ☒=D

Petite pervenche (*Vinca minor*)

‡ 30-50 cm / fleurs : II-V / ■ / △ / ☒=D

Sceau de Salomon commun (*Polygonatum multiflorum*)

‡ 30-80 cm / fleurs : V-VI / ■ / ☒=D

Violette odorante (*Viola odorata*)

‡ 10-15 cm / fleurs : III-V / ■ / ☒=D



VIN DE MAI

Traditionnelle dans le Nord-Est de la France comme en Allemagne, cette boisson s'obtient en faisant macérer pendant quelques heures une poignée d'aspérule odorante en fleur dans du vin blanc un peu sucré.

Fiche 3

Berce du Caucase

Belles mais invasives

Asters, buddleias, et même le robinier faux-acacia ... toutes ces plantes sont invasives ! Résistez à leur charme : elles sont des menaces pour l'environnement et parfois pour la santé.

Invasives... ainsi désigne-t-on les plantes non indigènes, importées depuis parfois longtemps, qui, s'échappant du jardin, prolifèrent dans le milieu naturel. En effet, elles ne sont plus limitées par les parasites de leur pays d'origine et possèdent une étonnante capacité de multiplication.

Menace pour la biodiversité

Là où elles s'installent, les plantes invasives colonisent le terrain ne laissant aucune place aux autres végétaux. Elles envahissent ainsi le jardin puis le milieu naturel dont elles bouleversent l'équilibre écologique. En faisant disparaître la flore locale, elles chassent les animaux que celle-ci hébergeait.



Balsamine de l'Himalaya



Renouée du Japon

En Alsace et en Lorraine

Nos régions sont particulièrement touchées par certaines plantes : la berce du Caucase qui croît tout au long de l'axe Nancy-Metz, la balsamine de l'Himalaya qui prolifère dans les Vosges et la forêt rhénane. Quant à la renouée du Japon, elle envahit les berges du Rhin et d'autres cours d'eau alsaciens et vosgiens.

Championne de l'invasion

Originaires de l'est de l'Asie, la renouée du Japon a été introduite vers 1850, en Grande-Bretagne dans le célèbre jardin de Kew. Elle possède une grande faculté d'adaptation à l'air et aux sols pollués ainsi qu'une vitesse de croissance extrêmement rapide (plusieurs cm par jour). La renouée s'est très vite « échappée » du jardin et s'est installée sur les berges des ruisseaux, le long des voies ferrées et des routes, dans les friches... étouffant toutes les autres espèces en place. Elle est capable de produire des rhizomes d'une vingtaine de mètres et un seul morceau de 1 cm peut donner naissance à un peuplement de plusieurs m² en quelques années. Elle est très difficile à détruire et le seul moyen est de l'épuiser en la fauchant ou en l'arrachant soigneusement sans disperser ses racines et ses fragments de tige qui seront, de préférence brûlés. La lutte passe aussi par la reconstitution d'une végétation adaptée au milieu existant.

les belles invasives

Arbre à papillons, balsamine du Cap, balsamine géante, balsamine de l'Himalaya, cotonéaster horizontal, érable négundo, jussie, lentille d'eau minuscule, mahonia, renouée du Japon, spirée blanche, sumac de Virginie, ...

Liste des plantes considérées comme invasives

Sources :

- Conservatoire et Jardins Botaniques de Nancy
- Serge Muller, *Plantes invasives en France*, Publications scientifiques du Museum, Paris, 2004.

Cette liste n'est pas exhaustive mais elle permet d'identifier des espèces végétales introduites volontairement ou non, qui par leurs proliférations dans les milieux naturels ou semi naturels y produisent des changements significatifs de composition, de structures ou de fonctionnement des écosystèmes.

Nous distinguons les espèces invasives avérées (fréquentes dans plus de 100 localités dans au moins un département en France) des espèces invasives poten-

tielles moins fréquentes mais dont les caractéristiques biologiques sont favorables à une prolifération (grande capacité à se multiplier par graines ou par division des racines ou des tiges, absence de facteur limitant son développement, grande capacité à s'adapter à différents milieux...). Elles sont à surveiller attentivement.

En règle générale, il faut éviter de cultiver ou d'introduire ces espèces en milieu naturel. Toutes ces espèces devront faire l'objet d'une gestion particulière. Les inflorescences de certaines espèces doivent être coupées juste après la floraison pour éviter la dissémination des semences(•). Pour d'autres espèces, il faudra éviter de couper, arracher et disperser les racines et les boutures(•).

Espèces invasives avérées

- **Ambroisie annuelle** *Ambrosia artemisiifolia*
- **Amorphe buissonnante** *Amorpha fruticosa*
- **Arbre à papillons** *Buddleja davidii*
- **Aster de la Virginie** *Aster novi-belgii*
- **Aster lancéolé** *Aster lanceolatus*
- **Azolla** *Azolla filiculoides*
- **Balsamine à petites fleurs** *Impatiens parviflora*
- **Balsamine de l'Himalaya** *Impatiens glandulifera*
- **Bident à fruits noirs** *Bidens frondosa*
- **Elodée à feuilles étroites** *Elodea nuttallii*
- **Elodée du Canada** *Elodea canadensis*
- **Erable négundo** *Acer negundo*
- **Jussie** *Ludwigia grandiflora*
- **Lentille d'eau minuscule** *Lemna minuta*
- **Renouée de Sakhaline** *Fallopia sachalinensis*
- **Renouée du Japon** *Fallopia japonica*
- **Robinier faux-acacia** *Robinia pseudoacacia*
- **Séneçon sud-africain** *Senecio inaequidens*
- **Solidage du Canada** *Solidago canadensis*
- **Solidage glabre** *Solidago gigantea*

Espèces invasives potentielles

- **Aster de la Nouvelle Angleterre** *Aster novae-angliae*
- **Aster écailleuse** *Aster squamatus*
- **Balsamine du Cap** *Impatiens capensis*
- **Bambou** *Bambusa spp.*
- **Berce du Caucase** *Heracleum mantegazzianum*
- **Cotonéaster horizontal** *Cotoneaster horizontalis*
- **Cytise faux-ébenier** *Laburnum anagyroides*
- **Erigéron du Canada** *Conyza canadensis*
- **Impatience de Balfour** *Impatiens balfourii*
- **Lentille à turions** *Lemna turionifera*
- **Mahonia** *Mahonia aquifolium*
- **Millet capillaire** *Panicum capillare*
- **Pied-de-Coq** *Echinochloa crus-galli*
- **Pin Laricio** *Pinus nigra "Laricio"*
- **Raisin d'Amérique** *Phytolacca americana*
- **Sainfoin d'Espagne ; galega** *Galega officinalis*
- **Saules hybrides** *Salix hybrides exotiques*
- **Spirée blanche** *Spiraea alba*
- **Spirée de Billard** *Spiraea x billardii*
- **Spirée de Douglas** *Spiraea douglasii*
- **Sumac de Virginie** *Rhus hirta = Rhus typhina*
- **Symphorine** *Symphoricarpos albus*
- **Topinambour** *Helianthus tuberosus*
- **Vergerette annuelle** *Erigeron annuus*
- **Vigne vierge commune** *Parthenocissus inserta*

Pour en savoir plus...

> **CONSERVATOIRE ET JARDINS BOTANIQUE DE NANCY**
100, rue du Jardin Botanique
54600 VILLERS-LÈS-NANCY
<http://www.cjbn.uhp-nancy.fr>

> **ASSOCIATION FLORAINE**
100 rue du Jardin Botanique
54600 VILLERS-LÈS-NANCY
<http://www.floraine.net>

> **TELA BOTANICA**
le réseau de la botanique francophone
<http://www.tela-botanica.org>

Fiche 4



Cynorrhodons, fruits de l'églantier

En lisière et en haie

Dans les clairières, au bord des bois, dans les taillis ou les haies croissent de nombreux végétaux aux exigences particulières. Un milieu de transition entre prairie et forêt : à découvrir !

Les lisières forestières sont des zones de transition entre deux écosystèmes, par exemple le milieu forestier et un milieu ouvert tel qu'une prairie, un étang...

La pression agricole dans la plaine a réduit l'importance de ce milieu. En revanche les lisières forestières favorisées par une agriculture plus douce, voire en déprise, sont très présentes en montagne.

Elles se composent d'essences héliophiles (qui aiment le soleil) ne se révélant en forêt qu'à la faveur d'une clairière ou d'un chablis.

La lisière forestière

La lisière forestière se caractérise par des arbustes créant un manteau forestier qui se poursuit par l'ourlet forestier où l'on retrouve des plantes herbacées ou arbustives.

En bord de prairie de plaines, les lisières se composent d'arbustes tels que les viornes, troènes, cornouillers, églantiers, sureaux et plantes à fleurs de prairies comme les scabieuses, succises, coronilles, lamiers, épiaires, le fusain d'Europe... Ces espèces sont remplacées, à l'approche d'une zone humide, par des saules, des aulnes, des massettes, des roseaux et des laïches et en zone de montagne par des sureaux, des sorbiers, des saules, des callunes, des framboisiers, de l'épilobe, du prénanthe, des digitales...

Leur richesse s'exprime surtout dans la diversité animale présente dans ce milieu. La production intense de fruits et de fleurs due à la lumière attire une faune multiple composée d'insectes, d'oiseaux et de mammifères.

De plus, ces lisières jouent un rôle tampon important entre le milieu forestier et les zones agricoles. Par exemple, elles assurent un rôle de brise-vent et de limitation des gelées en forêt.



Pie grièche écorcheur



Viorne mancienne (fruits)



Fruits de l'églantier

Les haies

Le rôle brise-vent et l'intérêt pour la biodiversité concernent également les haies qui constituent par ailleurs des corridors écologiques. En effet, la haie sert de gîte et de couvert à de très nombreuses espèces animales mais aussi de couloir propice au déplacement, par la tranquillité qu'elles assurent vis-à-vis des prédateurs ou de l'homme. Elles servent de repères aux animaux pour se déplacer dans les grands paysages dont l'ombre et l'humidité qu'elles procurent, sont nécessaires à la survie dans les territoires ouverts.

(arbres

Alisier blanc

(*Sorbus aria*)

⚡ 6-12 m / fruits : X / ☒=S / conduite : 🌿

Rustique, résistant à la pollution, cet arbre est aussi ornemental, particulièrement lorsqu'il est planté isolé ou en alignement.

📌 Partout mais de préférence en terrain calcaire, exposé plein soleil.

Bouleau verruqueux

(*Betula pendula*)

⚡ 25 m / ☒=S / conduite : 🌿

Belle écorce blanc argenté, feuillage léger... cet arbre fera merveille dans un taillis (il rejette abondamment), isolé ou dans un alignement.

📌 En sol pauvre, éventuellement mouillé mais bien drainé.

Cerisier à grappes

(*Prunus padus*)

⚡ 15 m / fleurs : IV-V / ☒=MS / Conduite : 🌿

Élément d'un bosquet, d'une haie ou placé en alignement, cet arbre charme par sa belle floraison blanche, les fruits qu'il offre aux oiseaux et son joli port.

📌 En sol très frais (voire humide) et siliceux.

* Attention : peut être confondu avec le cerisier tardif invasif dans les Vosges

Erable champêtre

(*Acer campestre*)

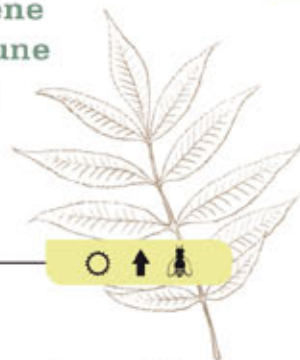
⚡ 15-20 m / ☒=S / Conduite : 🌿

Installé dans un taillis ou en haie (libre ou taillée), l'érable séduit par la teinte dorée de son feuillage automnal.

📌 En tout sol non acide et surtout en exposition ensoleillée.



Les jeunes feuilles de frêne servent à confectionner une boisson traditionnelle venue d'Allemagne : la "Frénette".



Frêne commun

(*Fraxinus excelsior*)

♣ 5-40 m / ☒=S / conduite : 🌿🌿

Isolé, en bosquet, en alignement... le frêne s'apprécie pour son feuillage léger qui joue avec le vent.

📌 Presque partout mais en évitant un sol sec.



Poirier sauvage

(*Pyrus communis ssp. pyraster*)

♣ 10-20 m / fleurs : V / fruits : IX-X / ☒=B

Joli port étalé, floraison printanière blanche, fruits faisant le plaisir des oiseaux et des cuisiniers curieux... ce poirier s'installe dans les haies, de préférence au sud.

📌 En terrain bien drainé.

*Cet arbre peut servir de porte-greffe pour de nombreuses variétés fruitières.



Sorbier des oiseleurs

(*Sorbus aucuparia*)

♣ 9 m / fleurs : V-VI / fruits : IX-XII / ☒=S / Conduite : 🌿

Rustique, ce sorbier est très décoratif par ses grappes de baies rouges qui persistent jusqu'au cœur de l'hiver et qui sont le régal des grives en automne.

📌 En tout sol !

*On peut aussi le planter en isolé ou en alignement.



Sorbier domestique / Cormier

(*Sorbus domestica*)

♣ 5-30 m / fruits : X / ☒=S

Avec son feuillage découpé et ses cormes (comestibles blettes et composant confitures et eau-de-vie). Il est recommandé comme sujet isolé dans le jardin en situation chaude.

📌 De préférence en sol calcaire mais l'arbre peut pousser sur des terrains sableux acides.



(arbustes

Bourdaïne

(*Frangula alnus*)

⇧ 1-5 m / ☒=SD / Conduite : 🌿

Rustique, buissonnant, cet arbuste s'installe dans la haie... ou au bord de l'eau parmi les plantes de berge. Fruits rouges, et noirs à maturité.

📌 Partout.



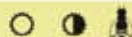
Callune

(*Calluna vulgaris*)

⇧ 60 cm / fleurs VII-IX / ☒=BM

Ses petites fleurs d'un pourpre rosé forment des épis lâches au sommet des rameaux. La callune est à son avantage plantée massivement ou à l'avant-plan d'arbustes.

📌 En sol pauvre et acide.



Églantier

(*Rosa canina*)

⇧ 3-5 m / fleurs V-VII / ☒=S

Par ses fleurs blanches ou rose pâle, puis ses fruits rouges écarlates et charnus (cynorrhodons), l'églantier reste longtemps décoratif. Il convient en isolé ou planté dans une haie.

📌 Tout sol.

*Attention, c'est une plante très vigoureuse.



Fusain d'Europe

(*Euonymus europaeus*)

⇧ 3-7 m / fruits : X-XII / ⚠ / ☒=S / Conduite : 🌿

Spectaculaire en automne avec son feuillage flamboyant, ses typiques fruits fuchsia, le fusain est parfait en haie ou en bosquet.

📌 Presque partout.

*A tailler sévèrement à la plantation afin qu'il se ramifie bien.





Groseillier à maquereau

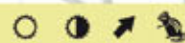
(*Ribes uva-crispa*)

‡ 0,6-1,2 m / fruits : VI-VIII / ☒=B

Il possède des épines. Arbuste intéressant pour les haies défensives ! Mais pour profiter de ses fruits, installez le groseillier en bordure du potager.

‡ En terrain argileux, peu acide.

* Pour des récoltes plus aisées (et limiter les attaques d'oidium), taillez en retirant les branches du centre de l'arbuste.



Myrtille

(*Vaccinium myrtillus*)

‡ 0,15-0,6 m / fleurs : V-VI / fruits : VII-VIII

Rustique, cet arbuste se plante dans les massifs, (notamment en bordure du potager) pour offrir ses "brimbelles". Il se prête aussi à la culture en pot. Rarement cultivé, il est remplacé par les variétés américaines (Bluet).

‡ En sol très acide (montagne vosgienne).



Néflier

(*Mespilus germanica*)

‡ 2-6 m / fleurs : V-VI / fruits : X-XI / ☒=SG

Le Néflier s'installe dans la haie ou dans le bosquet. Mais c'est isolé (notamment dans le verger) qu'il séduit par sa forme, sa floraison et ses fruits autant comestibles que décoratifs.

‡ En sol léger, peu humide.

* Greffé sur cognassier ou sorbier des oiseleurs, le Néflier croît plus vigoureusement.



Nerprun purgatif

(*Rhamnus cathartica*)

‡ 3-6 m / ⚠ / ☒=S / Conduite : 🌿

Buissonnant, cet arbuste est parfait pour combler la base des haies dégarnies. Ses rameaux sont piquants, son bois est dur et dense. Il est utilisé en tournerie.

‡ En terrain calcaire, bien exposé.



(arbustes



Jeune muscardin

Noisetier

(*Corylus avellana*)



◆ 3-5 m / fruits : VIII-IX / ☒=SMG / conduite : 🌿

Sympathique et rustique, cet arbuste buissonnant compose des haies champêtres. Il supporte aussi très bien la taille en cépée.

▮ Tout type de sol mais de préférence en terrain frais et pas trop acide.

Sureau noir

(*Sambucus nigra*)



◆ 3-10 m / fleurs : V-VI / fruits : VIII-IX / ☒=SB / conduite : 🌿

Sa floraison odorante blanche attire de nombreux insectes au début de l'été. En automne, les lourdes grappes de baies noires sont très prisées par les oiseaux. Très décoratif, cet arbuste s'installe dans les haies, les bosquets... Une taille sévère permet de maîtriser son développement parfois exubérant.

▮ De préférence en sol calcaire, riche et frais.

*A ne pas confondre avec le sureau yèble, plante toxique.

Troène commun

(*Ligustrum vulgare*)



◆ 1-3 m / fleurs : V-VI / ⚠ / 🌿 / ☒=SM / conduite : 🌿

Avec son feuillage semi-persistant, sa floraison blanche parfumée laissant place à de petites baies noires, le troène compose de superbes haies. L'espèce japonaise (*Ligustrum ovalifolium*) est moins rustique.

▮ Sol calcaire à légèrement acide.

*Le rabattage de moitié des branches lors de la plantation évite que la haie ne se dégarnisse à la base !





Viorne mancienne

(*Viburnum lantana*)



‡ 1-4 m / fleurs : V / fruits : IX-XI / 🍁 / ☒=MS
/ conduite : 🌿

En haie et dans les massifs, cette viorne fera merveille avec ses fleurs odorantes, ses baies rouges devenant noires à maturité et son feuillage semi-persistant, devenant d'un rouge intense en automne.

‡ En sol calcaire et sec.

Viorne obier

(*Viburnum opulus*)



‡ 1-4 m / fruits : IX-XI / ☒=S / conduite : 🌿

Une touche de rouge dans le jardin ! Telle est la couleur des baies de cette viorne, et de son feuillage automnal. Pour orner haies et massifs.

‡ Parfait pour les sols légèrement acides et humides.

*A tailler légèrement... mais régulièrement après la floraison. Préférez l'espèce type à la variété "Boule de neige" qui ne fait pas de fruits.

(et aussi...)



HAIE

Les végétaux qui composent la haie sont visités par divers papillons : le grand paon de nuit, l'ennomos du chêne, la phalène du sureau, le flambé du prunellier...



Petit paon de nuit

Epine-vinette

(*Berberis vulgaris*)



‡ 1 à 3 m / fleurs : V-VI / ☒=S

Les baies comestibles sont riches en vitamine C.

‡ Préfère les terrains calcaires en situation chaude.

Cornouiller sanguin

(*Cornus sanguinea*)



‡ 1-4 m / fleurs : V-VI / ☒=S

/ conduite : 🌿

Ses rameaux rouges font merveille dans les haies et massifs.

‡ En sols calcaires de préférence.

Erable plane

(*Acer platanoides*)



‡ 20-30 m / fleurs : IV-V / ☒=S

Superbe, planté isolé ou en alignement.

‡ En terrain frais.

Erable sycomore

(*Acer pseudoplatanus*)



‡ 20-30 m / fleurs : V / ☒=S

Pour les alignements ou isolé dans un jardin.

‡ En sol humide.

(et aussi...)

Framboisier

(*Rubus idaeus*)

◆ 0,6-1,5 m / fruits : VI-VII / ☒=D

Pour une haie gourmande. Tout terrain et toute altitude.

* A palisser sur des fils de fer.

Pommier sauvage

(*Malus sylvestris*)

◆ 10 m / fleurs : IV-V / fruits : IX-XI / ☒=S

Fleurs et fruits décoratifs, buissonnant, il est parfait dans un petit jardin.

Prunellier, Epine noire

(*Prunus spinosa*)

◆ 4 m / fleurs : III-IV / fruits : IX-XII / ☒=S

Pour constituer une haie défensive.

* Buisson devenant vite encombrant, le prunellier se taille sévèrement

!

L'AUBÉPINE

L'aubépine est un arbuste épineux très florifère, idéal pour réaliser des haies défensives. Elle est cependant sensible au feu bactérien, maladie qui dessèche fleurs, feuilles et rameaux. Afin d'éviter une propagation de cette maladie, le semis et la plantation d'aubépine non greffée est interdite.

(lianes, plantes vivaces

Aconit napel, Casque de Jupiter

(*Aconitum napellus*)

◆ 0,5-1,5 m / fleurs : VII-IX / ⚠ / ☒=DS

Parfait dans les massifs (devant des rosiers...), l'aconit offre en été sa superbe floraison violette.

▶ En sol frais à humide.

* Attention, cette plante est protégée dans le département de la Haute-Saône.

Ancolie commune

(*Aquilegia vulgaris*)

◆ 30-50 cm / fleurs : V-VI / ⚠ / ☒=S

L'ancolie est voyageuse ! Elle anime les massifs, les prairies fleuries, les espaces entre les dalles et les marches d'escalier, les haies et sous-bois.

▶ Presque partout mais de préférence dans les sols calcaires. Se sème facilement.





(et aussi...)



HOUBLON

Les jeunes pousses de houblon sont comestibles. Elles se consomment cuites, à la vapeur comme les asperges..

Houblon

(*Humulus lupulus*)

‡ 3-8 m / fleurs : VI-IX / ☒=D

Décoratif par son feuillage découpé et ses fleurs en forme de cônes cette plante grimpante s'installe dans la haie, au pied d'une clôture... mais sert aussi de couvre-sol à la lisière des arbres.

‡ Dans les terrains riches.

* Pour bénéficier des cônes du houblon : planter un pied femelle.

Lamier jaune

(*Lamium galeobdolon*)

‡ 10-20 cm / fleurs : V-VI / ☒=D

Ses fleurs jaunes (ou celles, roses, du Lamier maculé, *Lamium maculatum*) couvrent le sol à la lisière des arbres et sous leur couvert.

‡ En sol frais et riche.

Grande aunée

(*Inula helenium*)

‡ 90-200 cm / fleurs : VI-VIII / ☒=D

Prenant le relais des vivaces à floraison printanière, les larges fleurs jaunes de l'aunée animent les massifs.

‡ En sol frais, argileux et meuble.

* Attention : espèce rare

Corydale creuse

(*Corydalis cava*)

‡ 20 cm / fleurs : IV-V ■ ■ / ☒=D

A planter dans les haies ou dans les sous-bois.

* Attention : espèce rare.

Ficaire fausse-renoncule

(*Ranunculus ficaria*)

‡ 8-20 cm / fleurs : III-V ■ ■ / ☒=B

En terrain frais

Luzule printanière et Luzule des bois

(*Luzula pilosa*, *Luzula sylvatica*)

‡ 15-80 cm / ☒=DS

Sols acides

Primevère élevée

(*Primula elatior*)

‡ 15-30cm / Fleurs : III-V ■ ■ / ☒=S

‡ En sol calcaire à légèrement acide, profond et frais

Fiche 5



Ronce

Les fruits sauvages

Châtaignes, noisettes, groseilles, merises...

Les haies et les bois regorgent de fruits sauvages.

Mais saviez-vous qu'ils cachent aussi des baies aux saveurs méconnues, oubliées ? Partez à la découverte de ces insolites friandises.

Gourmandises buissonnières

Les baies sauvages sont souvent très riches en oligo-éléments et en vitamines. Elles se consomment généralement en compotes, confitures et gelées ou encore vins et liqueurs.

C'est le cas des fruits du sureau, du poirier et du pommier sauvages, du cornouiller mâle, de l'alisier, des cenelles de l'aubépine. Encore faut-il pour certains (comme ceux de l'épine vinette, du prunellier, etc.) attendre que la gelée amenuise leur acidité ou leur âpreté.

Ainsi la nêfle doit subir les premiers frimas pour devenir blette. Sa chair se transforme ainsi en une compote fondante. Sa saveur particulière, légèrement vineuse, évoque celle des cormes, les fruits du sorbier domestique qui se dégustent dès la fin de l'été.

Planter des arbres sauvages dans le jardin assure une meilleure pollinisation des autres fruitiers cultivés. Ils vous offrent une source de porte-greffes et hébergent toute une faune locale.



Sureau noir



Sorbier des oiseleurs



Prunelles



tour de main

Cornouilles : comme des olives

Disposez les fruits du cornouiller mâle encore verts (ou à peine mûrs), mêlés à des herbes (fenouil, aneth, thym...), dans des bocaux, jusqu'à 1 ou 2 cm du bord. Couvrez-les d'eau salée (50 g de sel dilué dans 1 l d'eau pour 1 kg de fruits). Placez ces conserves durant 3 semaines dans un endroit tiède. Posez-les sur du papier journal : il absorbera le liquide qui s'écoule toujours un peu durant cette lacto-fermentation. Dégustez !

Gelée d'épine-vinette

Faites cuire des fruits d'épine-vinette, couverts d'eau, 30 minutes après le début de l'ébullition. Passez le tout au moulin à légumes. Pesez le jus obtenu (ou la pulpe selon que vous souhaitez obtenir une gelée ou une compote) et mêlez-le à son poids de sucre. Mettez à chauffer en mélangeant constamment la préparation jusqu'à ce qu'elle boue puis attendez 3 minutes. Remplissez alors vos bocaux.



**ATTENTION,
AUX FRUITS ATTRACTIFS !**

Attractifs... et néanmoins toxiques : arum, lierre, chèvrefeuille des bois, fusain d'Europe... Ne récoltez jamais des fruits que vous ne puissiez reconnaître avec certitude. De la même façon méfiez-vous et lavez-vous bien les mains après avoir touché de charmantes plantes telles que le muguet, l'aconit napel ou la digitale pourpre...

Fiche 6

Dans les champs, les friches et les prés

Prairies, champs, bords de chemins, friches, ... de nombreuses herbes et quelques buissons poussent dans les espaces ouverts, peu occupés par les arbres. Mellifères, fournisseurs d'abris, de graines, ces végétaux accueillent une faune abondante.

S'ils sont tous de type milieux ouverts, ces écosystèmes sont très différents dans leur composition et leur rôle.

Les champs de la plaine Lorraine sont devenus monospécifiques. Certaines espèces considérées comme des "pestes" ou mauvaises herbes telle que la nielle des blés accompagnaient toutes les cultures de Lorraine jusqu'à la Seconde Guerre. Celle-ci a maintenant totalement disparu et a rejoint la liste des espèces protégées au niveau régional (Alsace).

Tout le cortège des plantes dites "messicoles" (liées aux moissons) ou rudérales a régressé. Il recèle pourtant un panel d'espèces chatoyantes : coquelicot, bleuet, pied d'alouette, camomille, ...

Les friches

Les friches lorsqu'elles naissent de cultures abandonnées se caractérisent dans un premier temps par une flore herbacée diversifiée, puis se boisent d'arbustes remplacés progressivement par des essences forestières. C'est un milieu de transition dans lequel la biodiversité s'exprime le plus.

L'enfrichement est avant tout un processus dynamique et naturel qui conduit un milieu à revenir à son état d'origine, c'est-à-dire la forêt. La friche est un havre de tranquillité et de diversité. Dans les Hautes-Vosges, les friches de fougères grand-aigle et de genêts à balais sont souvent synonymes d'une déprise agricole qui entraîne la disparition d'une activité économique et de la diversité spécifique liée aux prairies. Sur les reliefs de côte, ce sont plutôt les vergers qui partent en friche...

Les prairies

Certaines prairies sont des milieux d'une grande richesse environnementale. Elles sont une zone tampon en cas de crues. Elles filtrent les eaux de ruissellement, maintiennent les sols en zones de pente et constituent un lieu de chasse et de reproduction pour de nombreux animaux (chat sauvage, râle des genêts, tarier des prés ou pipit spioncelle pour les hautes chaumes). Les batraciens y trouvent un terrain de déplacement favorable à leurs migrations et les insectes un lieu de vie indispensable (papillons cuivré des marais, azuré de la sanguisorbe...).

La flore des prairies est dépendante de leur mode d'exploitation, de la qualité et de l'humidité du sol. Ainsi, les prairies d'intérêt floristique se trouvent en sol pauvre, non drainé ni retourné et sont fauchées tardivement. Leur surface a d'avantage régressé en plaine qu'en montagne. Les orchidées, les succises, les pigamons, la sanguisorbe, la reine des prés sont devenus rares. Dans les prairies d'altitude et sur les hautes-chaumes, les crocus, les jonquilles, la pensée des Vosges, la grande gentiane régressent aussi sous la pression du tourisme ou l'abandon agricole.



Bleuets



Succise des prés



Cuivré des marais

(vivaces

Achillée millefeuille

(*Achillea millefolium*)

⚡ 40-60 cm / fleurs : V-XI / ☒=DS

Son feuillage aromatique et ses ombelles font merveille dans les pelouses fleuries et les massifs, au bord des allées.

» Presque partout au soleil ! La plante préfère les sols basiques mais accepte une légère acidité.



Amourette

(*Briza media*)

⚡ 20-80 cm / fleurs : V-VIII / ☒=S

Gracile, cette brize joue avec le vent. Elle ondule dans les prairies fleuries, les massifs et talus où on l'installe.

» Au soleil dans les sols calcaires, même très pauvres.



Campanule à feuilles rondes

(*Campanula rotundifolia*)

⚡ 15-40 cm / fleurs : VII-X / ☒=S

Ployant à la moindre brise, ses fleurs ponctuent de bleu pâle les prairies fleuries, les massifs, les rocailles.

» En sol sec.



Campanule agglomérée

(*Campanula glomerata*)

⚡ 40-80 cm / fleurs : VI-X / ☒=S

Les fleurs bleues de cette campanule égaient les prairies et les talus caillouteux. Elle se cultive aussi en pot.

» En sol calcaire, sec et chaud.





Compagnon rouge

(*Silene dioica*)



‡ 30-120 cm / fleurs : V-VII / ☒=S

Très florifère, cette plante s'étend à l'ombre des arbres et s'installe dans les massifs, à mi-ombre.

‡ En terrains frais plutôt calcaire.

Géranium des prés

(*Geranium pratense*)



‡ 40-70 cm / fleurs : VI-VIII / ☒=S

Le géranium des prés fait merveille en prairie fleurie ; dans les massifs, il se mêle joliment aux campanules, œillets, etc.

‡ Dans tout sol peu humide.



Hippocrévide en ombelle, Fer-à-cheval

(*Hippocrepis comosa*)



‡ 5-30 cm / fleurs : V-VII / ☒=S

Couverte de fleurs dorées, cette plante pare les rocailles, le dessus des murets et les talus caillouteux.

‡ Dans les sols secs, en plein soleil et uniquement calcaire.

Julienne des dames

(*Hesperis matronalis*)



‡ 30-100 cm / fleurs : V-VII / ☒=S

Simple, odorante, se ressemant abondamment : la Julienne est une vraie plante des jardins d'antan. Pour les massifs devant la maison, le long des murs, dans le potager.

‡ En terrain neutre (voire calcaire à légèrement acide) et bien drainé.

Marguerite

(*Leucanthemum vulgare*)



‡ 25-60 cm / fleurs : VI-IX / ☒=SD

La marguerite s'installe dans les prairies fleuries, les massifs de fleurs des moissons ou les plates-bandes.

‡ Partout, sauf sur des sols très humides.

Clairon des abeilles
sur une marguerite



(vivaces

Œillet des Chartreux

(*Dianthus carthusianorum*)

⚡ 10-15 cm / fleurs : V-VI / ☒=S

Comme un clin d'œil fuchsia... Les fleurs de ce superbe œillet illuminent les prairies fleuries et les talus caillouteux.

» En terrains sec et bien exposé.

Origan

(*Origanum vulgare*)

⚡ 30-60 cm / fleurs : VII-IX / ☒=SD

Cet origan, odorant et fleurissant tout l'été est parfait dans les massifs, sur les talus, dans le potager.

» En sol sec et chaud.

Primevère officinale

(*Primula veris*)

⚡ 10-30 cm / fleurs : V / ☒=S

Printanier, délicatement parfumé, le "coucou" (tout comme la primevère élevée (*Primula elatior*) se disperse dans les prairies fleuries, les talus et les sous-bois.

» Tout sol assez frais.

Sainfoin

(*Onobrychis viciifolia*)

⚡ 20-70 cm / fleurs : V-VII / ☒=S

Mellifère et rustique : le sainfoin est une plante parfaite pour les prairies fleuries.

» En sol calcaire, exposition ensoleillée.

Saponaire officinale

(*Saponaria officinalis*)

⚡ 60 cm / fleurs : VII-IX / ☒=D

Très parfumée, la saponaire fait merveille dans les massifs proches de la maison. Son port étalé la recommande comme bordure. On rencontre parfois dans les vieux jardins un cultivar à "fleurs doubles".

» Partout.

* Attention plante envahissante !



Mellifères, les fleurs de sainfoin attirent les abeilles et donnent un goût inimitable au miel.



Succise des prés

(*Succisa pratensis*)



‡ 30-100 cm / fleurs : VI-X / ☒=S

Les capitules violets s'épanouissent en fin d'été ponctuant les prés frais.

‡ En terrain frais et pauvre.

* Accueille un papillon d'intérêt européen le Damier de la succise.



Bleuet, Centaurée bleuet

(*Centaurea cyanus*)



‡ 20-80 cm / fleurs : V-VIII / ☒=S

Pour un massif de plantes des moissons, devant la maison, en jardinière sur la terrasse ou en bordure du potager.

‡ Dans les terrains assez secs, plutôt calcaires mais surtout ameublés chaque année.



Chrysanthème des moissons

(*Chrysanthemum segetum*)



‡ 30-60 cm / fleurs : VI-XI / ☒=S

D'un très bel effet avec ses fleurs d'un jaune doré et son feuillage touffu, il s'associe particulièrement bien à d'autres fleurs des champs (camomille, ...).

‡ En sol léger.



Grand coquelicot

(*Papaver rhoeas*)



‡ 20-80 cm / fleurs : VI-IX / ☒=S

Comment se passer du coquelicot dans les massifs de plantes des moissons ? Il se dissémine joliment dans les massifs de vivaces.

‡ En sol sec mais surtout ameubli chaque année.

(annuelles

(bisannuelle

Vipérine

(*Echium vulgare*)

‡ 20-90 cm / fleurs : VI-IX / ☒=S

La vipérine agrémente de ses fleurs bleues les rocailles, les talus et les massifs.

‡ Pour les terrains caillouteux à sableux et secs. Préfère le calcaire.

* Bisannuelle, rarement vivace.



Bouillon blanc

(*Verbascum thapsus*)

‡ 1-1,8 m / fleurs : VII-IX / ☒=S

Spectaculaire, cette molène tient une place de choix dans les terrains rocailleux ou dans les massifs.

‡ En sol profond et riche... ou au contraire ingrat (remblais...).



(et aussi...)

Arbustes

Genêt à balais

(*Cytisus scoparius*)

‡ 0,4-2 m / fleurs : IV-VI ■ / ☒=SB

A tailler après la floraison pour lui donner une forme globuleuse et empêcher la prolifération des semences.

‡ En sol acide ou siliceux.



Genévrier commun

(*Juniperus communis*)

‡ 2-8 m / fleurs : IV-V / ☒=S

Parfait sur les talus rocailleux ou dans la haie.

‡ En terrain bien drainé.



Sureau à grappes

(*Sambucus racemosa*)

‡ 6 m / fruits : V-VI ■ / fruits : IX-XI / ☒=SB

Présent dans les Vosges, ce sureau orne massifs et haies d'altitude.

‡ En sol acide et frais.



Les fleurs du bouillon blanc sont à la base d'un sirop contre la toux.

Vivaces et annuelles

Absinthe

(*Artemisia absinthium*)

‡ 90 cm / ☒=S

Dans les massifs de vivaces, le potager, la rocaille, endroits chauds et secs.

‡ Peu de plantes poussent à proximité de l'absinthe.



SALADE

Les pétales de marguerite macérés 15 min dans du jus de citron agrémentent les salades de pommes de terre ou de haricots verts.

Adonis d'automne*(Adonis annua)*

⚡ 20-30 cm / fleurs : VI-VIII ■ / ☒=S

➤ Dans les massifs, les carrés de messicoles, les massifs de vivaces. En sol plutôt sec et en altitude.

*Attention : espèce très rare

Bourrache*(Borago officinalis)*

⚡ 20-60 cm / fleurs : V-IX ■ / ☒=SD

➤ Dans les massifs, le potager. Condimentaire.

Brunelle commune*(Prunella vulgaris)*

⚡ 20-30 cm / fleurs : VI-IX ■ / ☒=D

➤ Rampante, pour gazon ou prairie fleurie, berges des cours d'eau.

Centaurée scabieuse*(Centaurea scabiosa)*

⚡ 30-80 cm / fleurs : VI-X ■ / ☒=S

➤ Dans les prairies fleuries, les massifs de vivaces. En terrain calcaire.

Chicorée sauvage*(Cichorium intybus)*

⚡ 20-60 cm / fleurs : VI-IX ■ / ☒=S

➤ Pour les terrains rocailleux, les prairies fleuries.

Ciboulette sauvage*(Allium schoenoprasum)*

⚡ 20-40 cm / fleurs : VI-VIII ■ / ☒=D

➤ Dans les bordures du potager, les massifs. Condimentaire.

Fausse camomille*(Anthemis arvensis)*

⚡ 15-45 cm / fleurs : VII-IX ■ / ☒=S

➤ Annuelle idéale pour prairies fleuries ou massif de messicoles en sol calcaire.

Fenouil*(Foeniculum vulgare)*

⚡ 80-150 cm / fleurs : VI-IX ■ / ☒=S

➤ Dans les massifs et au potager.

Grande camomille*(Tanacetum parthenium)*

⚡ 30-60 cm / fleurs : VI-IX ■ / ☒=DS

➤ Dans les massifs, en bordure du potager.

Grande gentiane*(Gentiana lutea)*

⚡ 30-100 cm / fleurs : VI-VIII ■ / ☒=D

➤ Pour prairie fleurie. En sol plutôt sec et en altitude.

Knautie des champs*(Knautia arvensis)*

⚡ 30-60 cm / fleurs : VI-IX ■ / ☒=S

➤ Pour prairie fleurie et massif de messicoles ou de vivaces. La colombarie (*Scabiosa columbaria*) ressemble à la Knautie et s'utilise de la même manière.

Lotier corniculé*(Lotus corniculatus)*

⚡ 10-25 cm / fleurs : V-IX ■ / ☒=S

➤ Couvre-sol pour prairie fleurie et en lisière.

Mauve sauvage*(Malva sylvestris)*

⚡ 120 cm / fleurs : VI-VIII ■ / ☒=S

➤ Dans les massifs, au potager.

Métilot officinal*(Melilotus officinalis)*

⚡ 30-120 cm / fleurs : VI-IX ■ / ☒=S

➤ Dans les prairies fleuries En terrain pauvre.

Nigelle des champs*(Nigella arvensis)*

⚡ 10-40 cm / fleurs : VI-IX ■ / ☒=S

➤ A semer dans des carrés de plantes messicoles et dans les massifs de vivaces. En sol calcaire.

Petit boucage*(Pimpinella saxifraga)*

⚡ 20-60 cm / fleurs : XII-IX ■ / ☒=S

➤ Pour les prairies fleuries sèches. En terrain calcaire.

Pied d'alouette, Dauphinelle*(Consolida regalis)*

⚡ 10-30 cm / fleurs : VI-VIII ■ / ☒=S

➤ Dans les massifs de plantes messicoles ou de vivaces. En terrain meuble, calcaire ou acide.

Sauge des prés*(Salvia pratensis)*

⚡ 50 cm / fleurs : VI-VII ■ / ☒=SD

➤ Pour les prairies fleuries. En sols calcaires.

Tanaisie*(Tanacetum vulgare)*

⚡ 60-120 cm / fleurs : VII-X ■ / ☒=D

➤ Dans le potager, isolée (elle s'avère très envahissante).

Vulnéraire*(Anthyllis vulneraria)*

⚡ 10-20 cm / fleurs : VI-VIII ■ / ☒=D

➤ Pour les prairies fleuries, les talus rocailleux, calcaires.

Fiche 7



Des plantes qui soignent les plantes

Tanaisie

Amateurs de tisanes, vous trouverez dans la nature tout un choix de végétaux. Certains d'entre eux peuvent aussi servir de remèdes dans les jardins.

Riches en minéraux et autres principes actifs, les infusions et purins de certains végétaux agissent comme engrais foliaires. Ils fortifient les plantes et les rendent plus résistantes aux attaques de parasites et de champignons.



Consoude

La consoude : vraiment officinale

Couvrez 1 kg de feuilles de consoude de 10 l d'eau de pluie et laissez macérer 1 mois. Ce purin, dilué 10 fois, très riche en potasse, stimule particulièrement la croissance des légumes fruits (aubergine, tomate, ...). Les plantes d'intérieur apprécient aussi beaucoup l'infusion de feuilles de consoude séchées (feuilles dans de l'eau bouillante puis 24 heures d'infusion).



Ortie

Indispensable ortie

Hachez les feuilles fraîches d'1 kg d'ortie dans un récipient non métallique et couvrez-les de 10 litres d'eau. Ce liquide peut être pulvérisé dès le lendemain (et jusqu'à 4 jours) sur les plantes attaquées par les pucerons.

Par temps chaud, cette macération se transforme en 15 jours en purin. Dilué 10 fois il sert d'activateur de croissance. Aspergez sur les lits de semences, les trous de plantation, au pied des végétaux.



Grande Camomille

Et encore...

De nombreuses plantes que vous pourrez aisément trouver dans la nature servent ainsi de remèdes : la tanaïsie, l'absinthe, la ciboulette, la fougère, la grande camomille, le sureau, la prêle, ...



Fiche 8



Benoîte des ruisseaux

Près de l'eau

De nombreux végétaux apprécient le voisinage de l'eau. Des plantes réellement aquatiques à celles qui peuplent les berges, les marécages ou les sous-bois et prairies humides, la gamme est variée.

Le Nord-Est de la France est une région propice aux zones humides. Des tourbières et lacs glaciaires vosgiens aux mares, étangs et prairies humides de la Lorraine de plaine en passant par les mares salées, les forêts inondées, les marais alcalins, les sources et cours d'eau, les torrents et les fleuves, la flore s'y trouve abondante et diversifiée.



Couple d'agrions élégants

Des milieux en danger

Ces milieux sont en forte régression en nombre et en qualité. De nombreuses plantes aquatiques ou semi-aquatiques sont devenues rares et protégées comme la grande douve, les étonnantes plantes carnivores que sont les droseras et les utriculaires, la pilulaire, le fluteur nageant, le faux nénuphar.

En tout, près de 35 espèces.

Cependant un grand nombre de plantes de ces zones sont encore communes et remarquables comme la salicaire, l'iris jaune, le mors des grenouilles, les massettes, les nénuphars blancs et jaunes, ...

Une faune remarquable

Beaucoup d'animaux sont aussi liés à ces zones. Les plus connus sont les oiseaux : hérons cendré et pourpré, busard des roseaux, phragmite des joncs, cincle plongeur et tant d'autres (près de 125 espèces). La musaraigne aquatique, le castor ainsi que 17 espèces d'amphibiens

dépendent aussi de la végétation aquatique et des très nombreux insectes qui y vivent (65 espèces de libellules).



Fleurs d'utriculaire



Triton palmé



Iris jaune



(arbres

Aulne glutineux

(*Alnus glutinosa*)



♣ 15-20 m / ☒=BD / conduite :

Recépé, cet arbre de berge, devient touffu et forme de belles haies. Ses racines fixent l'azote et maintiennent les sols détrempés.

» En terrain humide (voire marécageux) et assez riche.

Bouleau pubescent

(*Betula pubescens*)



♣ 10-20 m / ☒=S / conduite :

Moins commune que le bouleau verruqueux, cette espèce en possède l'élégance. A utiliser en alignement, bosquet ou comme arbre isolé.

» Peu exigeant en lumière, il réclame un sol acide et mouillé.

Osier des vanniers

(*Salix viminalis*)



♣ 2-10 m / ☒=BM / conduite :

Avec ses racines fixant le sol, cet arbre compose haies et brise-vents, tout comme ses "cousins" : l'osier brun (*Salix triandra*) et le buissonnant saule cendré (*Salix cinerea*).

» En terrain humide.

Saule blanc

(*Salix alba*)



♣ 15-20 m / ☒=BM / conduite :

En têtard ou recépé, ce saule dont les feuilles ont un revers argenté, est très beau au bord de l'eau.

» En sol humide.

(plantes aquatiques et semi-aquatiques

Butome en ombelle

(*Butomus umbellatus*)



♣ 30-150 cm / fleurs : VI-VIII / ☒=D

Feuillage persistant, rubané, linéaire, parfois tirebouchonné (feuilles aériennes), délicates fleurs roses veinées de rouge : le butome en ombelle orne joliment les berges. En eaux calmes et peu profondes (20 cm), sur les berges.

» En sol non acide.





Iris faux-acore

(*Iris pseudacorus*)

‡ 90 cm / fleurs : VI-VII / ☒=D

Cet iris orne les berges des bassins, mares et cours d'eau. Il accompagne aussi les prairies fleuries humides.

‡ En terrain détrempé.

Lysimachie commune

(*Lysimachia vulgaris*)

‡ 75-150 cm / fleurs : I-VIII / ☒=DS

Cette "chasse-bosse" décore les berges qu'elle stabilise. Elle s'implante aussi dans les sous-bois.

‡ En terrain humide.



Nénuphar blanc

(*Nymphaea alba*)

‡ 0,25-2 m / fleurs : VII-VIII / ☒=D

La fleur du nénuphar blanc délicatement parfumée en plein soleil donne un air exotique à nos mares et bassins. La forte vigueur de cette plante est à maîtriser.

‡ En eau calme.

Nénuphar commun

(*Nuphar lutea*)

fleurs : VI-VII / ☒=D

Bien rondes, ses fleurs (comme celles du nénuphar blanc, *Nymphaea alba*) surnagent dans les bassins et les mares.

‡ En eaux calmes et ensoleillées.



Populage des marais

(*Caltha palustris*)

‡ 60 cm / ⚠ / fleurs : III-VII / ☒=D

Cette plante de marais forme de superbes coussins de fleurs jaune d'or sur les berges mais aussi dans les sous-bois et les prairies humides.

‡ En sol détrempé.



plantes aquatiques et semi-aquatiques



Potamot nageant

(*Potamogeton natans*)

☒=D

Cet "épi d'eau" forme un élégant lit de feuilles affleurant à peine l'eau des bassins, mares et étangs.

En eaux calmes et ensoleillées.



Reine des prés

(*Filipendula ulmaria*)

☐ 50-180 cm / fleurs : VI-VIII / fruits : IX-X / ☒=SD

Portant haut et longtemps ses élégants bouquets de fleurs ivoire, cette vivace royale décore les berges des bassins et des prairies humides.

En sol humide, voire inondé.



Sagittaire, Flèche d'eau

(*Sagittaria sagittifolia*)

☐ 30-120 cm / fleurs : VI-VIII / ☒=D

Graphique ! Le feuillage de la sagittaire fait grand effet au bord des bassins.

En eaux stagnantes ou lentes.

*Le bassin ou la mare doit avoir une profondeur de 20 à 60 cm.



Salicaire commune

(*Lythrum salicaria*)

☐ 60-120 cm / fleurs : VI-VIII / ☒=D

Robuste et très florifère, la salicaire se plante au bord de l'eau.

En terrain humide.

Associer à la reine des prés et aux iris.



Valériane officinale

(*Valeriana officinalis*)

☐ 30-150 cm / fleurs : VI-VIII / ☒=SD

Très esthétique, cette plante orne les berges et les prairies humides mais aussi les massifs.

En sol frais (voire inondé), riche, calcaire à légèrement acide.





(et aussi...)



Benoîte des ruisseaux*(Geum rivale)*‡ 60-90 cm / fleurs : IV-IX  / =D

‡ Au bord de l'eau.


* Attention espèce rare

Consoude officinale*(Symphytum officinale)*‡ 30-120 cm / fleurs : V-VI  / =D




‡ En bordure du potager. Espèce envahissante.

Eupatoire chanvrine*(Eupatorium cannabinum)*‡ 50-150 cm / fleurs : VII-IX  / =D

‡ Dans les bois et dans les prés humides.

Lysimaque nummulaire*(Lysimachia nummularia)*‡ 10-20 cm / fleurs : VI-VII  / =D



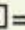
‡ Au bord de l'eau et alentours, rocailles humides, couvre-sol.

Plantain d'eau à feuilles lancéolées*(Alisma lanceolatum)*‡ 20-80 cm / fleurs : V-IX   / =S

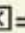

Ses jolies feuilles vertes forment une abondante masse de verdure au bord des étangs et des cours d'eau.

Son développement est à maîtriser.

‡ En terrain humide toute l'année.

Saule marsault*(Salix caprea)*‡ 2-10 m / fleurs : II-III   / =S

‡ Rustique. Tout sol, exposition lumineuse.

Saule pourpre*(Salix purpurea)*‡ 1-4 m / fleurs : IV-V  / =BM

Sols humides.

‡ En bord de cours d'eau, plante cultivée comme osier.



Près de l'eau



Fiche 9

Dans les rocailles, les murets, les éboulis

Pour croître, certaines plantes voisinent avec les pierres. Elles habillent les murets, poussent entre les dallages, grimpent le long des escaliers, colonisent les talus rocailleux, ...

Des éboulis granitiques vosgiens aux pelouses calcaires thermophiles de plaine, aux affleurements rocheux des vallons encaissés, aux murets de pierres sèches de nos villages, de nombreux espaces ont permis à une flore spécifique de se développer.



Lézard des murailles



Des stratégies de survie



Ruine de Rome



Thym précoce



Forme blanche de la valériane rouge

Adaptés à un sol pauvre en nutriments, sec et hostile, ces végétaux ont dû développer des stratégies de survie : racines profondes, bouturage et marcottage faciles, feuilles cireuses résistantes au froid et à la sécheresse.

Certaines plantes de ces milieux sont rares comme le pédiculaire folié en montagne et le sedum blanchâtre.

L'ibéris de Viollet est une espèce endémique de Lorraine et des pierriers calcaires mouvants.

Les murets et rocailles sont également des espaces intéressants pour la faune. Sites de tranquillité ou d'hibernation pour certains amphibiens (crapaud accoucheur, ...), mais aussi pour des micromammifères, ces milieux sont essentiels pour de nombreux insectes et reptiles comme le lézard des murailles, le lézard des souches, la couleuvre lisse, ... Ils sont également propices à la nidification de certains oiseaux (huppe fasciée).



Cicindèle champêtre



(plantes vivaces

Casse-pierre

(*Saxifraga granulata*)

⚡ 10-30 cm / fleurs : V-VII / ☒=D

Ce saxifrage est parfait pour les bordures de massifs.

📌 En terrain sec ou frais.

*Les bulbilles se forment au pied de la plante assurent sa reproduction.

Orpin brûlant

(*Sedum acre*)

⚡ 5-10 cm / fleurs : IV-VI / ☒=D

Ce "poivre des murailles" se glisse dans les anfractuosités des dallages, des escaliers, et même sur les toits !

📌 En sol pauvre et sec.

Rosier pimprenelle

(*Rosa pimpinellifolia*)

⚡ 50 cm / fleurs : V-VII / ☒=SB

Se couvrant de fleurs crème puis de baies sombres, ce rosier décore les talus ingrats, les rocailles et les hauts de murets.

📌 En terrain sec (voire ingrat).

Ruine de Rome, Linaire cymbalaire

(*Cymbalaria muralis*)

⚡ 10 cm / fleurs : VI-VII / ☒=D

Cette gracieuse guirlande végétale aux fleurs lilas pousse dans les interstices des murets et des escaliers qu'elle orne joliment. Peut se cultiver en pot et en auge.

📌 Au soleil.



Ædipode turquoise



(et aussi...)

Carline commune

(*Carlina vulgaris*)



⚡ 15-45 cm / fleurs : VII-IX ■ / ☒=S

Pour agrémenter les talus pierreux et les rocailles.
En terrain calcaire.

Herbe à la coupure

(*Sedum telephium*)



⚡ 25-60 cm / fleurs : VI-IX ■ / ☒=D

Dans les rocailles, près des murs, des ouvrages en pierre.

Joubarbe des toits

(*Sempervivum tectorum*)



⚡ 10-20 cm / fleurs : VI-VIII ■ / ☒=SD

Rocaille, murets, pots, auges.

Scolopendre

(*Asplenium scolopendrium*)



⚡ 20-70 cm / ☒=D

Pour les murs, vieux puits, descentes de cave,
rocailles ombrées, fraîches à humides.

Fausse capillaire (*Asplenium trichomanes*),
même utilisation que la Scolopendre.

Valériane rouge, Centranthe rouge

(*Centranthus ruber*)



⚡ 30-80 cm / fleurs : VI-VIII ■ ■ ■ / ☒=SD

Pour orner les rocailles, abords de murs, talus
rocaillieux. En sol pauvre. Il existe une variété blanche.

Dans les rocailles, les murets, les éboulis...

Guide pratique



Parc
naturel
régional
de Lorraine



Parc
naturel
régional
des Ballons
des Vosges



Parc
naturel
régional
des Vosges du Nord

Fleurs, arbres et arbustes du **Nord-Est de la France**

Tome 1

Choisir les plantes

Édition 2008

Fiche 10

Annexe



© créateurs d'images / tel. 03 29 39 52 62

© TOUSIG

Ces fiches ont été réalisées par **les Parcs naturels régionaux de Lorraine, des Ballons des Vosges et des Vosges du Nord** et grâce au soutien de :



(index)

des plantes citées dans ce guide

Arbres et arbustes

Alisier blanc	p 18
Alisier torminal	p 8
Aulne glutineux	p 40
Bouleau pubescent	p 40
Bouleau verruqueux	p 18
Bourdaïne	p 20
Callune	p 20
Campanule à feuilles rondes	p 30
Cerisier à grappes	p 18
Charme	p 8
Châtaignier	p 10
Chêne pédonculé ou sessile	p 8
Cornouiller mâle	p 10
Cornouiller sanguin	p 23
Eglantier	p 20
Epinette vinette	p 23
Erable champêtre	p 18
Erable plane	p 23
Erable sycomore	p 23
Faux pistachier	p 10
Framboisier	p 24
Frêne commun	p 19
Fusain d'Europe	p 20
Genêt à balais	p 34
Genévrier commun	p 34
Groseillier à maquereaux	p 21
Groseillier rouge	p 10
Hêtre	p 8
Houx	p 10
Merisier	p 9
Myrtille	p 21
Néflier	p 21
Nerprun purgatif	p 21
Noisetier	p 22
Orme des montagnes	p 9
Osier des vanniers	p 40
Poirier sauvage	p 19
Pommier sauvage	p 24
Prunellier/Epine noire	p 24
Rosier pimprenelle	p 46
Sapin des Vosges	p 10
Saule blanc	p 40
Saule marsault	p 43
Saule pourpre	p 43
Sorbier des oiseleurs	p 19
Sorbier domestique/Cormier	p 19
Sureau à grappes	p 34
Sureau noir	p 22
Tilleul à petites feuilles	p 9
Tremble	p 9
Troène commun	p 22
Viorne mancienne	p 23
Viorne obier	p 23

Plantes vivaces

Absinthe	p 34
Achillée millefeuille	p 30
Aconit napel/Casque de Jupiter	p 24
Adonis d'automne	p 34
Ail des ours	p 11
Amourette	p 30
Ancolie commune	p 24
Anémone hépatique	p 13
Anémone sylvie	p 12
Arum tacheté	p 13
Aspérule odorante	p 13
Benoîte des ruisseaux	p 43
Bleuet, Centaurée bleuet	p 33
Bouillon blanc	p 34
Bourrache	p 35
Brunelle commune	p 35
Bugle rampante	p 12
Butome en ombelle	p 40
Campanule à feuilles rondes	p 30
Campanule agglomérée	p 30
Campanule gantelée	p 13
Carline commune	p 47
Casse-pierre	p 46
Centaurée scabieuse	p 35
Chèvrefeuille des bois	p 11
Chicorée sauvage	p 35
Chrysanthème des moissons	p 33
Ciboulette sauvage	p 35
Consoude officinale	p 43
Compagnon rouge	p 31
Corydale creuse	p 25
Dame d'onze-heures	p 12
Digitale pourpre	p 11
Eupatoire chanvrine	p 43
Fausse camomille	p 35
Fenouil	p 35
Ficaire fausse-renoncule	p 25
Fougère mâle	p 13
Géranium des prés	p 31
Grand coquelicot	p 33
Grande aunée	p 25
Grande camomille	p 35
Grande gentiane	p 35
Herbe à la coupure	p 47
Hippocrévide en ombelle/ Fer-à-cheval	p 31
Houblon	p 25
Iris faux-acore	p 41
Joubarde des toits	p 47
Julienne des dames	p 31

Knautie des champs	p 35
Lamier jaune	p 25
Lierre	p 11
Lotier corniculé	p 35
Luzule des bois	p 25
Luzule printanière	p 25
Lysimaque commune	p 41
Lysimaque nummulaire	p 43
Marguerite	p 31
Mauve sauvage	p 35
Mélicot officinal	p 35
Muguet	p 12
Nénuphar alba	p 41
Nénuphar commun	p 41
Nigelle des champs	p 35
Oeillet des Chartreux	p 32
Origan	p 32
Orpin brûlant	p 46
Petit boucage	p 35
Petite pervenche	p 13
Pied d'alouette/Dauphinelle	p 35
Plantain d'eau à feuilles lancéolées	p 43
Polypode vulgaire	p 13
Populage des marais	p 41
Potamot nageant	p 42
Primevère élevée	p 25
Primevère officinale	p 32
Reine des prés	p 42
Ruine de Rome/Linaire cymbalaire	p 46
Sagittaire, Flèche d'eau	p 42
Sainfoin	p 32
Salicaire commune	p 42
Saponaire officinale	p 32
Sauge des prés	p 35
Sceau de Salomon commun	p 13
Scolopendre	p 47
Succise des prés	p 33
Tanaisie	p 35
Valériane officinale	p 42
Valériane rouge/ Centranthe rouge	p 47
Violette odorante	p 13
Vipérine	p 34
Vulnéraire	p 35

lexique

CADUC, MARCESCENT, PERSISTANT

Caduc, se dit d'un arbre qui perd ses feuilles en automne contrairement à un arbre dit persistant qui conserve son feuillage plusieurs années. En automne, les feuilles d'un arbre marcescent se dessèchent mais restent accrochées aux rameaux.

CÉPÉE

Certains arbres et arbustes, lorsqu'ils sont coupés au ras du sol, émettent des rejets : il s'agit d'une cépée.

EPIPHYTE

Plante qui se développe sur un support végétal, sans contact avec le sol, sans être un parasite.

MESSICOLE

Espèce annuelle vivant dans les moissons.

NUTRIMENT

Composés organiques et minéraux nécessaires à l'organisme vivant pour vivre et se développer.

PIERRIER

Eboulis de pierres.

PELOUSE CALCAIRE

Zone herbacée sur sol calcaire drainant, bien exposé au soleil.

PLANTE MELLIFÈRE

Plantes dont les fleurs sont particulièrement riches en pollen et nectar, et qui attirent les insectes butineurs et pollinisateurs.

RECEPER

Couper un arbre ou un arbuste à sa base en provoquant des départs de rejets plus vigoureux.

SOL CALCAIRE

Sol basique sur roche mère calcaire.

SOL MEUBLE

C'est un sol décompacté, perméable, favorable au développement des racines.

SOL LOURD / SOL DRAINANT

Un sol drainant possède un bon équilibre entre sable, argile et humus. Grumeleux ce sol laisse circuler l'air et l'eau ; les racines peuvent s'y étendre. Aisé à travailler, il se réchauffe assez vite. Un sol lourd contient beaucoup de particules d'argile qui absorbent l'eau, gonflent et s'agglomèrent. La terre est alors collante, difficile à travailler et se réchauffe lentement.

SOL PROFOND

Un sol profond se caractérise par son importante épaisseur d'humus disponible pour les végétaux.

SOL RICHE / FERTILE

Un sol fertile est riche en humus, matière organique en décomposition assurant une bonne structure au sol et libérant des sels minéraux assimilables par les plantes.

SOL SEC / HUMIDE / FRAIS

La texture du sol détermine sa sécheresse ou son humidité. Si roulée dans les doigts, la terre du jardin reste agglomérée, le sol est frais, si l'eau suinte, le terrain est humide. Si les particules s'écoulent sans coller entre elles, le sol est sec.

SOL SILICEUX

Sol issu de la décomposition de roches sédimentaires riches en silices comme le grès. Ce sont des sols acides.

TAILLIS

peuplement forestier dont les arbres sont issus de rejets de souche.

TÊTARD

Conduire un arbre en têtard consiste à couper son tronc à une certaine hauteur. Des faisceaux de branches se développent alors au point de coupe.

➤ Pour en savoir plus...

➤ Parc naturel régional de Lorraine
Logis Abbatial
Rue du quai - BP 35
54702 Pont-à-Mousson Cedex
Tél : 03 83 81 67 67 - Fax : 03 83 81 33 60
courriel : pnr-lorraine@pnr-lorraine.com
internet : www.pnr-lorraine.com

➤ Parc naturel régional des Vosges du Nord
Maison du Parc - BP 24
67290 La Petite Pierre
Tél : 03 88 01 49 59 - Fax : 03 88 01 49 60
courriel : contact@parc-vosges-nord.fr
internet : www.parc-vosges-nord.fr

➤ Parc naturel régional des Ballons des Vosges
Maison du Parc, 1 cour de l'Abbaye
68140 Munster
Tél : 03 89 77 90 20 - Fax : 03 89 77 90 30
courriel : info@parc-ballons-vosges.fr
internet : www.parc-ballons-vosges.fr

➤ CAUE de la Moselle
Tél : 03 87 74 46 06 - Fax : 03 87 74 75 74
courriel : contact@caue57.com
internet : www.caue57.com

➤ CAUE du Haut-Rhin
Tél : 03 89 23 33 01 - Fax : 03 89 23 04 53
courriel : info@caue68.com
internet : http://www.caue68.com

➤ CAUE de Haute-Saône
Tél : 03 84 96 97 77 - Fax : 03 84 76 08 64
courriel : caue70@wanadoo.fr

➤ CAUE de Meurthe-et-Moselle
Tél : 03 83 94 51 78 - Fax : 03 83 94 51 79
courriel : caue@caue54.cg54.fr
internet : www.caue54.com

➤ CAUE de la Meuse
Tél : 03 29 45 77 68 - Fax : 03 29 45 77 69
courriel : caue55@wanadoo.fr

➤ CAUE des Vosges
Tél : 03 29 29 89 40 - Fax : 03 29 29 89 45
courriel : caue88@cg88.fr

➤ CAUE du Bas-Rhin
Tél : 03 88 15 02 30 - Fax : 03 88 21 02 73
courriel : caue67@fncaue.ass.fr

➤ Conservatoire et jardins botanique de Nancy
100 rue du Jardin Botanique
54 600 Villers-les-Nancy
Tél : 03 83 41 47 47 - Fax : 03 83 27 89 59

➤ Maison des Arts et Traditions Rurales
87 rue chaude
55 210 Hannonville-sous-les-Côtes
Tél : 03 29 87 32 94 - Fax : 03 29 87 33 38
courriel : ecomusee.hannonville@wanadoo.fr

➤ Maison de l'Environnement
Rue de l'Eglise - 54 740 Vaudigny
Tél : 03 83 52 40 05 - Fax : 03 83 52 48 37
courriel : vaudigny@cg54.fr

➤ Maison du Clément
Rue des Colombages - 57 930 Belles-Forêts
Tél : 03 87 86 56 76

Bibliographie



- "Guide des fleurs sauvages"
R. Fitter, A. Fitter, M. Blamey -
Delachaux et Niestlé
- "La plante compagne"
Pierre Lieutaghi - Actes Sud
- "Le livre des bonnes herbes"
Pierre Lieutaghi - Actes Sud
- "La cuisine des bois et des champs"
Michel le jardinier, Paul Vincent
Actes Sud
- "Nouvelle Flore de la Belgique, du
Grand Duché de Luxembourg, du Nord de
la France et des contrées voisines"
Lambinon et al. - 5^e édition - Editions du
Patrimoine du Jardin Botanique national
de Belgique - 2004
- "Les Quatre Flores de la France"
Fournier P. - Edition P. Lechavolier - Paris 1961
- "Fleurs sauvages des jardins"
Christian BERNARD
Editions du Rouergue - 2000
- "Arbres locaux"
Parc naturel régional de Lorraine - 1989
- "Fleurs sauvages et Jardins"
John STEVENS - HATIER 1987
- "Flore de Lorraine"
François VERNIER - Krutch Editeur - 1994
- "Bien insérer sa maison dans les paysages"
Parc naturel régional des Ballons des Vosges -
2004
- "Flore forestière française - guide écologique
illustré" Tome 1 : Plaines et collines.
J.C. Rameau, D. Mansion, G. Dumé - IDF - 1994



Remerciements

Les 3 Parcs naturels régionaux de Lorraine, des Ballons des Vosges et des Vosges du Nord remercient toutes les personnes qui ont apporté leur concours à la réalisation de cet ouvrage et en particulier le Conservatoire et jardins botaniques de Nancy, les CAUE de Meurthe-et-Moselle, Meuse, Moselle et Vosges ainsi que Madame Monique Dronet, Monsieur Daniel Philippe et Monsieur François Vernier.

Comité de rédaction :

PnrL, PnrBV, PnrVN, Guylaine Goulfier, Laurent Godé,
Anne Philipczyk, Frédérique Jacquot, Frédéric Schaller.

Crédits photographiques :

PnrL, PnrBV, Sycoparc, Toucan Toucan, Conservatoire et jardins botaniques de Nancy

Illustrations :

Toucan Toucan, Goëry Barbier PnrL, Laurent Godé PnrL

Seconde édition 2008 :

PnrL, PnrBV, SYCOPARC

Conception graphique :

© Studio Toucan Toucan - 2004

Impression :

Tecnodim

Guide pratique

Fleurs, arbres et arbustes du Nord-Est de la France

Plus d'une centaine de plantes sauvages, arbres, arbustes et fleurs sont décrits et illustrés. Présentés dans le milieu où ils se rencontrent le plus souvent, vous pourrez sélectionner ces végétaux en fonction de leurs exigences de sol et de lumière mais aussi en fonction de la beauté de leur feuillage, ou de la couleur de leur floraison.

Laissez-vous attirer par l'éclat de la couleur du coquelicot mais aussi du bleuet, de la camomille romaine ou de la nigelle des champs, vous créerez ainsi gîte et couvert pour de nombreux insectes.

[Pour réaliser vos plantations et créer des massifs de fleurs naturelles, trouvez les conseils pratiques nécessaires dans le Tome 2.]

Ce guide s'adresse à ceux qui souhaitent agir pour préserver la flore de nos régions et la diversité de nos paysages en accordant aux végétaux locaux une place de choix au jardin et dans les espaces publics.



Ce document a été édité grâce au soutien de nos partenaires

